

# Bulletin Municipal

# MALIGNY



n°61 - août 2011

## LE MOT DU MAIRE

*Ce premier semestre 2011 a été particulièrement chargé et très consommateur de temps et d'énergie pour les élus.*

*Les mois de janvier et février ont été consacrés au recensement de la population. Nos deux agents recenseurs n'ont pas ménagé leur temps pour contacter l'ensemble des foyers et je voudrais les remercier pour le sérieux qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de cette mission. Les résultats officiels semblent confirmer l'évolution constante et le dynamisme de notre village puisque nous devrions atteindre les 800 habitants.*

*Le mois de mars fut plus politique avec la tenue des élections cantonales. Elles revêtaient un caractère particulier car c'était les dernières élections du genre, notre canton étant amené à disparaître en 2014. Elles m'ont apporté une grande satisfaction par le renouvellement de votre confiance à plus de 70% des voix dès le premier tour, et cela après trois mandats. Mais aussi une certaine amertume en pensant à la disparition de notre canton et à l'idée d'être le dernier conseiller général de ce petit bout de territoire icaunais.*

*Le mois d'avril fut une course budgétaire frénétique. Avec la réforme des finances publiques et la suppression de la taxe professionnelle, les services de l'Etat n'étaient pas en mesure de nous donner le montant de nos recettes. Les budgets des diverses collectivités devant être votés avant le 30 avril, les réunions se sont succédées au quotidien pour tenir les délais. De plus, les recettes annoncées n'étant pas forcément exactes, il se peut que nous ayons à rembourser des trop-perçus en fin d'année.*

*Le mois de mai a vu la publication, par le Préfet, de la nouvelle carte de la coopération intercommunale. Après l'annonce de la disparition de notre canton, voici venue celle de la disparition de notre communauté de communes, du syndicat des eaux du Moulin des Fées, du syndicat d'assainissement de la Garenne, du SIVOS... Nous sommes en pleine frénésie de la réforme et nos dirigeants semblent vouloir détruire toutes les instances de proximité qui ont toujours répondu au mieux aux besoins des habitants. Pourquoi une telle urgence ? Pour les remplacer par quoi ? De grandes collectivités de plus de 10 000 habitants ? Pour confier la gestion de l'eau, des déchets ménagers, de l'assainissement, des transports scolaires aux grands groupes privés ? Depuis la publication de ce projet, il a fallu réunir toutes les collectivités concernées car elles devaient émettre leur avis avant le dix août. La réforme doit être bouclée pour le 31 décembre 2011 et opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le comble de l'absurde est que nous devons nous prononcer sur les divers projets de regroupement, sans avoir aucune connaissance des répercussions financières qu'ils entraînent. Jamais les petites collectivités rurales n'ont été traitées de la sorte. Nous nous employons à trouver des parades à cette réforme. Dans un premier temps, l'ensemble des collectivités de notre territoire a rejeté les propositions du Préfet. Les débats risquent d'être chauds à la rentrée.*

*Malgré un petit accident de santé inattendu en début d'été, soyez assurés que ma volonté de défendre les intérêts de notre commune, de notre communauté et de nos syndicats est toujours aussi forte et que mon seul objectif reste la défense de la ruralité et de la proximité entre les élus et les citoyens.*

*A tous, si ce n'est pas encore fait, bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.*

Gérard ARNOUITS

## BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget primitif 2011 s'élève à 1 548 807,45 € soit une augmentation de 18% par rapport à celui de 2010 (1 310 065,49 €). Il se décompose en 780 583 € en section de fonctionnement (718 621 € en 2010) et 768 224,45 € en investissements (591 444,89 € en 2010).

L'augmentation de 49 603 € du budget de fonctionnement est purement fictive et correspond aux écritures comptables liées à la réforme des finances des collectivités locales. Jusqu'en 2010, nous percevons au titre des contributions directes 229 918 € et 46 429 € de compensation au titre de la suppression de la taxe professionnelle soit un total de 276 347 €. En 2011, nous percevons 329 231 € au titre des contributions directes soit une augmentation de 52 884 € mais nous devons rembourser 46 801 € au titre du fonds national de garantie individuel de ressources (FNGIR). L'augmentation réelle de nos recettes fiscales n'est donc que de 6 000 € environ.

Pour l'investissement, l'augmentation du budget est liée à deux opérations à savoir l'acquisition de la maison Brovadan et la construction d'un hangar communal.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des dépenses de fonctionnement par grands chapitres depuis 2007 et celui plus détaillé des dépenses par articles du budget 2011. Vous noterez une stabilité des différents chapitres sauf pour celui des services extérieurs (269 000 €) où nous avons provisionné 100 000 € pour la voirie et 80 000 € pour les bâtiments. Au chapitre des achats (58 100 €) l'augmentation est liée à celle des matières premières (gaz, électricité...). Les 46 801 € à rembourser au titre du FNGIR ont été comptabilisés avec le prélèvement au chapitre 023. Vous constaterez également la baisse progressive de nos intérêts d'emprunts (32 900 €).

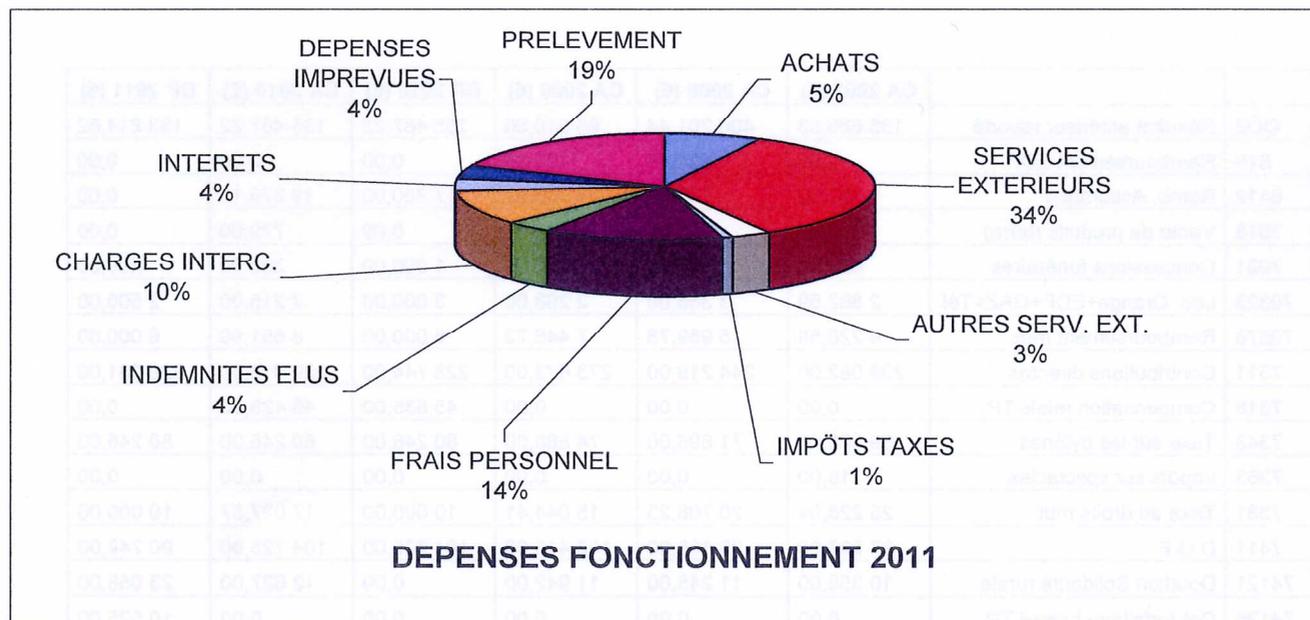
### DEPENSES REGROUPEES PAR CHAPITRES

DEPENSES	B.P.2007	B.P 2008	B.P. 2009	B.P.2010	B.P. 2011
60 : Achats	42 100 €	47 752 €	44 896 €	43 900 €	58 100 €
61 : Services extérieurs	204 000 €	243 000 €	145 000 €	200 000 €	269 000 €
62 : Autres services ext.	15 400 €	21 250 €	22 500 €	23 200 €	23 960 €
63 : Taxes	6 900 €	7 000 €	7 600 €	7 600 €	7 500 €
64 : Frais de personnel	85 300 €	98 350 €	99 550 €	111 000 €	108 400 €
65 : Participations intercom.	65 519 €	68 158 €	76 007 €	80 732 €	81 892 €
65 : Indemnités des élus	24 800 €	27 300 €	28 300 €	25 300 €	28 300 €
66 : Intérêts des emprunts	36 000 €	35 000 €	48 500 €	38 000 €	30 000 €
67 : Charges exceptionnelles	787 €	0 €	0 €	0 €	0 €
022 : Dépenses imprévues	28 000 €	23 000 €	38 200 €	38 780 €	32 900 €
023 : Prélèvt. pour Investis.	300 000 €	320 000 €	188 000 €	150 469 €	146 801 €
<b>TOTAL</b>	<b>808 956 €</b>	<b>888 810 €</b>	<b>698 553 €</b>	<b>718 621</b>	<b>780 583 €</b>

DEPENSES DETAILLEES PAR ARTICLES

		CA 2007 (€)	CA 2008 (€)	CA 2009 (€)	BP 2010 (€)	CA 2010 (€)	BP 2011 (€)
60611	Eau	5 224,34	5 813,00	4 238,51	6 000,00	4 275,42	6 000,00
60612	Energie (élec + gaz)	12 684,20	14 882,17	18 699,29	19 000,00	22 254,47	28 000,00
60621	Combustible	1 401,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 044,18	3 093,83	1 663,77	3 000,00	2 186,04	3 500,00
60631	Produits entretien	2 899,32	3 428,37	3 189,55	3 500,00	3 562,25	4 000,00
60632	Petit matériel	3 755,48	1 246,14	1 527,19	4 000,00	1 698,36	4 000,00
60633	Fournitures voirie	3 062,47	5 443,62	1 920,89	4 000,00	4 613,28	6 000,00
60636	Vêtements travail	325,02	0,00	2 098,70	300,00	455,56	2 500,00
6064	Fournitures administratives	5 244,49	4 625,11	3 772,49	4 000,00	3 853,52	4 000,00
6078	Autres matières	0,00	0,00	252,25	100,00	0,00	100,00
611	Contrats entretien	26 729,13	36 093,92	37 554,45	38 000,00	41 619,31	50 000,00
61522	Entretien bâtiments	8 983,12	15 521,91	17 537,72	29 000,00	19 018,32	80 000,00
61523	Entretien voirie	76 231,05	32 283,54	29 748,25	90 000,00	32 217,11	100 000,00
61523	Eclairage public + SIERN	17 738,23	5 363,77	3 766,86	10 000,00	4 638,81	10 000,00
61523	Environnement	4 004,16	1 550,67	16 083,43	12 000,00	3 202,61	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 963,81	4 216,29	907,69	3 000,00	3 150,34	4 000,00
61558	Entretien matériel	1 182,64	4 136,93	1 831,05	4 000,00	699,72	4 000,00
616	Assurances	7 315,59	7 639,88	8 427,42	9 000,00	8 211,09	9 000,00
617	Etude P.L.U.	4 800,08	16 474,89	0,00	5 000,00	4 255,36	0,00
6225	Indemnité percepteur	384,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	587,26	1 898,90	1 162,09	2 000,00	4 656,76	1 000,00
6227	Frais d'actes	1 489,00	0,00	0,00	0,00	1 146,39	0,00
6231	Annonces	4 491,81	332,14	164,32	500,00	2 540,08	1 000,00
6232	Manifestations	6 969,23	5 910,91	5 128,43	6 500,00	7 616,24	8 440,00
6236	Frais impres, abonnement	2 511,42	2 116,18	1 795,36	3 000,00	1 690,55	2 000,00
6261	Frais postaux	5 572,30	6 250,11	5 888,06	6 500,00	5 928,33	6 500,00
6262	Frais téléphonique	3 578,53	3 670,95	4 213,92	4 500,00	4 338,89	4 500,00
627	Frais bancaires	150,00	400,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6281	AMF cot, maires et adjoints	0,00	0,00	120,00	200,00	210,55	220,00
6336	CNFPT + Centre gestion	996,00	1 019,00	932,00	1 100,00	703,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	5 854,00	6 032,00	6 259,00	6 500,00	6 024,00	6 500,00
64111	Rém. Personnel titulaire	51 932,37	53 574,88	52 199,12	54 000,00	39 557,91	55 000,00
64131	Rém. Person, non titulaire	11 505,07	14 362,96	23 785,86	25 000,00	25 443,92	25 000,00
6451	URSSAF	10 774,00	10 493,00	8 218,00	10 000,00	5 316,00	8 500,00
6453	Caisses retraites	12 515,20	12 332,62	14 021,14	15 000,00	10 090,17	13 000,00
6454	ASSEDIC	319,00	842,00	1 704,00	2 000,00	1 373,60	1 500,00
6455	Assurance personnel	2 700,83	3 403,89	3 575,02	3 700,00	3 682,72	3 700,00
6459	Supplément familial	197,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6474	CNAS	421,00	421,00	664,46	700,00	0,00	1 400,00
6475	Médecine du travail	274,56	294,93	280,64	300,00	227,26	300,00
6488	Capital décès	0,00	0,00	17 839,58	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités des élus	23 642,12	23 371,07	22 478,26	25 500,00	22 592,12	25 000,00
6533	Retraites des élus	279,00	477,00	683,00	750,00	807,00	850,00
6534	URSSAF des élus	961,00	1 672,00	1 950,00	2 050,00	1 966,00	2 000,00
6554	SIVOS	41 937,00	45 501,00	53 200,00	53 200,00	58 200,00	45 400,00
6554	SIAVS	1 624,25	1 624,25	1 624,25	1 700,00	1 630,19	1 700,00
6554	CEG	10 391,45	10 391,45	10 391,45	11 000,00	10 998,25	11 000,00
6554	CCVS + AFR La Chapelle	3 229,07	3 667,52	6 292,86	8 500,00	4 900,35	8 000,00
6558	Charges diverses	2 175,00	2 413,00	264,00	500,00	2 068,30	12 000,00
65748	Subventions	5 745,00	5 137,00	4 619,55	4 286,00	4 286,00	3 972,00
66111	Intérêts	37 691,26	35 847,51	37 185,48	38 000,00	29 240,13	30 000,00
6680	Renégociation des prêts	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
675	Gazinière	0,00	0,00	0,00	0,00	2 583,36	0,00
O22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	36 966,00	0,00	32 900,00
O23	Prél, pour investissement	0,00	0,00	0,00	150 469,00	0,00	94 000,00
739116	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 801,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>437 486,74</b>	<b>415 271,31</b>	<b>440 159,36</b>	<b>718 621,00</b>	<b>419 729,64</b>	<b>780 583,00</b>

Ces dépenses vous donnent le graphique suivant (à comparer au tableau de l'an dernier) :



Pour ce qui concerne les recettes, le budget 2010 a dégagé un excédent de fonctionnement de 319 163,07 € et un déficit d'investissement de 185 348,45 € soit un résultat net positif de 133 814,62 € que vous retrouvez au chapitre 02 ci dessous.

Les contributions directes passent de 228 744 € à 327 251 €. Avant la réforme des finances locales, la taxe d'habitation comprenait une part communale et une part départementale. A partir de cette année, la totalité de cette taxe revient à la commune, d'où l'augmentation de ce chapitre. En contrepartie, nous devons reverser 46 801 € à un fonds national de garantie de ressources pour aider les communes les plus pauvres et nous enregistrons une baisse des participations de l'Etat par rapport à 2010.

Les autres contributions correspondent à la taxe sur les pylones électriques (80 246 €) et la taxe sur les droits de mutation en baisse depuis 2 ans en raison de la crise de l'immobilier.

Au bilan, si l'augmentation comptable des recettes correspond à environ 9%, la progression réelle n'est que de 2%, soit le coût de l'inflation.

#### RECETTES REGROUPEES PAR CHAPITRES

RECETTES	B.P. 2007	B.P. 2008	B.P. 2009	B.P. 2010	B.P. 2011
02 : Produits antérieurs	135 666 €	400 201 €	95 510 €	135 487 €	133 815 €
70 : Produits des services	183 200 €	8 300 €	10 000 €	10 000 €	9 000 €
73 : Contributions directes	239 786 €	243 312 €	271 825 €	228 744 €	327 251 €
73 : Autres contributions	75 316 €	86 912 €	89 888 €	90 246 €	92 226 €
74 : Participations de l'Etat	126 988 €	102 085 €	127 940 €	175 063 €	168 291 €
75 : Locations diverses	48 000 €	48 000 €	65 000 €	61 300 €	50 000 €
77 : Produits exceptionnels	0 €	0 €	38 389 €	17 780 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>808 956 €</b>	<b>888 810 €</b>	<b>698 553 €</b>	<b>718 620 €</b>	<b>780 583 €</b>

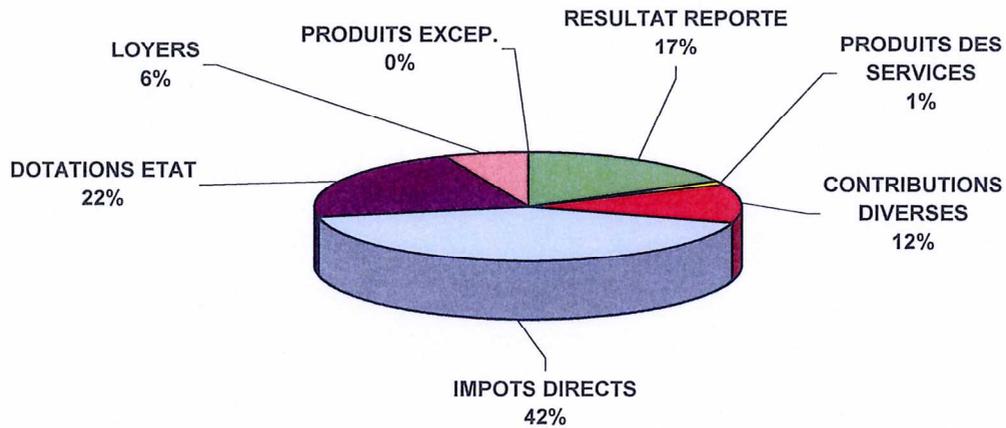
## RECETTES DETAILLEES PAR ARTICLES

		CA 2007 (€)	CA 2008 (€)	CA 2009 (€)	BP 2010 (€)	CA 2010 (€)	BP 2011 (€)
OO2	Résultat antérieur reporté	135 666,53	400 201,44	95 510,86	135 487,22	135 487,22	133 814,62
619	Remboursement EDF	3,86	136,45	175,96	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. Assurance	197,00	195,00	24 763,67	17 780,00	19 276,15	0,00
7018	Vente de produits (terre)	0,00	63,00	0,00	0,00	779,00	0,00
7031	Concessions funéraires	420,00	60,00	1 600,00	1 000,00	390,00	500,00
70323	Loc. Orange+EDF+GAZ+Tél	2 862,59	3 366,00	2 208,00	3 000,00	2 215,00	2 500,00
70878	Remboursement frais	4 226,58	5 959,78	7 446,73	6 000,00	8 551,90	6 000,00
7311	Contributions directes	239 082,00	244 219,00	273 673,00	228 744,00	229 918,00	329 231,00
7318	Compensation relais TP	0,00	0,00	0,00	45 635,00	46 429,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes	69 300,00	71 896,00	74 888,00	80 246,00	80 246,00	80 246,00
7363	Impôts sur spectacles	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe ad,droits mut.	25 228,94	20 708,23	15 044,41	10 000,00	17 087,57	10 000,00
7411	D.G.F.	97 997,00	99 185,00	102 415,00	104 725,00	104 725,00	90 742,00
74121	Dotation Solidarité rurale	10 358,00	11 245,00	11 942,00	0,00	12 627,00	23 058,00
74126	Dot.forfaitaire baisse TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 525,00
74127	Dotation nationale de péréqu	0,00	3 744,00	4 289,00	0,00	0,00	12 936,00
742	Dotation élus	2 617,00	2 681,00	2 762,00	0,00	2 783,00	2 793,00
746	Dotation Décentralisation	7 018,00	39,00	55,00	0,00	0,00	0,00
74718	Participation frais élections	379,32	95,03	133,63	0,00	476,26	0,00
7473	Sub. dép.(vacation pompier)	3 382,64	980,87	312,55	400,00	313,44	300,38
74831	Comp, pertes bases	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748311	Comp.DUP TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,00
748314	Comp. Exo. TP	4 289,00	1 375,00	846,00	777,00	0,00	718,00
74834	Comp. Exo. F bâti + non bâti	17 041,00	17 241,00	17 804,00	17 801,00	17 801,00	17 397,00
74835	Comp. Exo. Taxe habitation	5 741,00	5 694,00	5 975,00	5 725,00	5 725,00	9 783,00
74837	Fonds national	0,00	0,00	0,00	0,00	16,00	0,00
7488	Transfert compétence CNI	0,00	0,00	301,00	0,00	77,93	0,00
752	Loyers et locations caveau	46 958,00	53 167,59	53 057,85	55 000,00	51 101,80	50 000,00
7588	Recouvrement divers	0,00	0,00	0,00	6 300,78	246,00	0,00
761	Parts sociales	37,72	43,92	43,26	0,00	37,08	0,00
773	mandats annulés	0,00	0,00	183,00	0,00	2 066,69	0,00
775	Ces. Immo. (brennus/IDS)	164 866,00	0,00	38 389,56	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels	0,00	1 429,15	2 971,99	0,00	516,67	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>837 688,18</b>	<b>943 725,46</b>	<b>736 791,47</b>	<b>718 621,00</b>	<b>738 892,71</b>	<b>780 583,00</b>

## EVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2003

	CA 2003 (€)	CA 2004 (€)	CA 2005 (€)	CA 2006 (€)	CA 2007 (€)	CA 2008 (€)	CA 2009 (€)	CA 2010 (€)
DEPENSES	434 859,43	287 292,91	331 627,30	373 053,60	437 486,74	415 271,31	440 159,36	419 729,64
RECETTES	638 189,01	568 618,27	458 359,62	508 720,13	837 688,18	943 725,46	736 791,47	738 892,71
RESULTAT	203 329,58	281 325,36	126 732,32	135 666,53	400 201,44	528 454,15	296 632,11	319 163,07

## RECETTES FONCTIONNEMENT 2011



## NOS INVESTISSEMENTS 2010

	DEPENSES	DEPENSES	RECETTES CA 2010				
	BP 2010	CA 2010	Réserves	+Value	FC TVA	Subv.	Caution
			1068	192	10222	131	165
Résultat reporté	161 144,89 €	161 144,89 €	161 144,89 €	0,00 €	124 891,00 €	0,00 €	1 574,00 €
Remboursement prêts	78 000,00 €	73 485,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rembourst. Caution	1 000,00 €	922,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Maison "Brovadan"	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Gazinière	2 500,00 €	4 630,91 €	0,00 €	2 583,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Environnement	8 000,00 €	8 700,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Epandeur sel	0,00 €	1 495,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Matériel nouvelle classe	0,00 €	4 037,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fontaine	12 000,00 €	11 202,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 684,00 €	0,00 €
Voirie (*)	100 000,00 €	146 367,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 374,00 €	0,00 €
Grande rue	66 800,00 €	66 769,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grande rue, plateau	12 000,00 €	11 782,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 940,00 €	0,00 €
<b>Total dépenses 2009/2010</b>	<b>591 444,89 €</b>	<b>490 539,70 €</b>	<b>161 144,89 €</b>	<b>2 583,36 €</b>	<b>124 891,00 €</b>	<b>14 998,00 €</b>	<b>1 574,00 €</b>
			<b>Total</b>		<b>Recettes2010</b>	<b>305 191,25 €</b>	

## PREVISIONS D' INVESTISSEMENT 2011

	DEPENSES	DEPENSES	RECETTES					
	BP 2010	BP 2011	Réserves	Autofinanc	FC TVA	Subventions	Emp.	Caution
			1068	O21	10222	131	1641	165
Résultat reporté	161 144,89 €	185 348,45 €	185 348,45 €	69 000,00 €	58 221,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement prêts	78 000,00 €	74 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement Caution	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Maison "Brovadan"	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €
Matériel informatique	0,00 €	2 876,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Construction hangar	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74 006,00 €	200 000,00 €	0,00 €
Salles, 1er étage cantine	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 649,00 €	0,00 €	0,00 €
Voirie (*)	100 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>490 144,89 €</b>	<b>768 224,45 €</b>	<b>185 348,45 €</b>	<b>94 000,00 €</b>	<b>58 221,00 €</b>	<b>79 655,00 €</b>	<b>350 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
			<b>Total</b>		<b>recettes 10</b>	<b>768 224,45 €</b>		

## VOIRIE 2011

Depuis plusieurs budgets, la commune réserve des sommes conséquentes à l'entretien de la voirie. L'objectif est, qu'avant 2014, l'ensemble des rues du village soit rénové et que nous atteignons ensuite un planning de renouvellement régulier d'environ 7 ans.

Pour le budget 2011, nous avons inscrit 100 000 € au budget de fonctionnement et 25 000 € dans la section d'investissement. Nous nous efforçons d'intervenir sur une voirie lorsque l'ensemble des réseaux a été refait ou, lorsqu'aucune intervention n'est prévue à court terme.

Plusieurs rues seront concernées cette année :



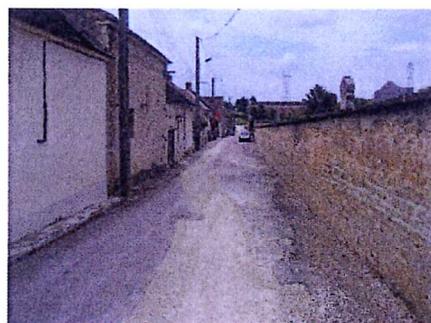
**Rue des Tilleuls** : cette rue dessert peu d'habitations mais n'a pas vu de goudron depuis quelques décennies. Elle subira un reprofilage et une couverture en enduit bi-couche. Coût de l'opération 10 596 € TTC.

**Rue des Vaurelaines** : rue également peu fréquentée mais nécessitant une rénovation. Là encore, un reprofilage et un enduit bi-couche sont nécessaires. Coût des travaux 5 547 € TTC.



**Rue Chantepinot** : cette rue est difficile d'accès et l'écoulement des eaux pluviales est assez anarchique. Nous avons prévu un rabotage de la chaussée, la pose de 58 mètres de caniveau CC1 et une réfection en enrobé de façon à redonner une forme acceptable à cette rue. Cette réfection est estimée à 12 180 € TTC en raison des difficultés d'accès avec les engins.

**Rue des Plantes** : Le réseau électrique a été refait, la conduite d'eau changée et nous ne devrions plus avoir à creuser sur cette voirie. Toutefois, par fortes pluies, cette rue pose quelques problèmes d'inondation chez certains riverains. Nous avons prévu la pose de 16 mètres de caniveaux CC2, la pose d'un regard à grille, un reprofilage de la chaussée. Elle recevra ensuite un revêtement en enrobé de façon à réaliser une continuité avec la rue de Châtillon. Le coût de cette opération est de 27 852 € TTC.





**Rue du Colombier** : la réfection de cette rue était programmée pour 2011, mais des travaux d'assainissement restent à réaliser. Les travaux seront réalisés prioritairement en 2012. En attendant une couche d'enduit de propreté a été réalisée.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'un appel d'offres. Trois entreprises ont soumissionné et le marché a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant total de 55 175 € TTC.



Nous avons également prévu, cette année, la réfection du trottoir de la Grande Rue, sur la partie droite entre la rue de Méré et le haut de la côte en direction de Ligny-le-Châtel. En effet, lors de la réfection de la traverse de Maligny, les trottoirs ont été mal refaits et le gravillon n'accroche pas au sol (manque de goudron certainement). Cette partie étant en pente et présentant un fort dévers, elle représente des risques de glissade pour les piétons. Elle sera donc refaite en enrobé rouge pour une meilleure adhérence. Ce travail a été confié à l'entreprise GCTP pour un montant de 19 699 € TTC et devrait être réalisé avant la fin de l'été.

Nous consacrerons également des crédits pour la réfection de quelques chemins ruraux mais ce travail doit se faire en coopération avec les exploitants agricoles et la commission de la voirie, comme l'an dernier.

## ACHAT DE LA PROPIETE BROVADAN

L'acquisition de la maison de madame Paulette BROVADAN a été signée le 29 juillet et marque l'aboutissement d'une longue histoire entre la famille ROBINET et la mairie.

A l'origine cette propriété était constituée d'une habitation appartenant à madame BROVADAN et du grand bâtiment abritant l'actuelle mairie appartenant à son frère monsieur ROBINET.

En 1988, la mairie achète, par l'intermédiaire des Domaines, la partie appartenant à monsieur ROBINET. De nombreux travaux sont nécessaires et deux projets sont à l'étude : soit transformer cet immeuble en logement, soit y installer les locaux de la mairie. Finalement, le conseil municipal de l'époque a opté pour le transfert des locaux de la mairie dans ce bâtiment.

Pour réaliser une entrée correcte à la future mairie, une première transaction a lieu avec monsieur et madame BROVADAN. Ils cèdent à la municipalité un petit atelier accolé au grand bâtiment et en bordure de la rue pour réaliser l'**auvent** d'entrée de la mairie. En échange la commune reconstruit un bâtiment neuf d'environ la même surface et légèrement en retrait de la voie.



En 2010, la commune entreprend la réfection du foyer. Là encore, la propriété BROVADAN jouxte la zone des travaux.

Afin d'obtenir une certaine unité d'aspect, la commune propose de réaliser le crépi de l'un des pignons de la maison moyennant une participation aux frais.



En 2009, Madame BROVADAN, annonce son intention de vendre sa propriété pour aller dans un logement plus petit. La collectivité ayant le droit de préemption demande à la propriétaire de la mettre en vente dans une agence afin de définir un prix en adéquation avec les cours du marché immobilier. Finalement la transaction avec notre collectivité se fera pour la somme de 145 000 €.



Cette acquisition n'était pas une priorité pour la commune mais représente néanmoins une opportunité intéressante. Tout d'abord, elle permet de réaliser une unité foncière logique, cette maison étant enclavée entre la mairie et le caveau. Elle offre aussi plusieurs possibilités.

Les granges accolées à la mairie pourraient servir à installer les archives de la commune et de la communauté de

communes, trop à l'étroit dans le grenier de la mairie.

L'augmentation incessante du nombre d'enfants fréquentant l'accueil périscolaire et la restauration rend les locaux du foyer trop exigus. Un transfert de l'accueil périscolaire au rez-de-chaussée de ce bâtiment offrirait un espace plus grand et mieux adapté pour recevoir les enfants et permettrait de réserver l'ancien foyer uniquement à la restauration scolaire. Le premier étage pourrait accueillir une bibliothèque et un espace informatique.

Une autre hypothèse serait, en raison du trafic routier important sur la Grande Rue et de l'insécurité pour de

jeunes enfants, de transférer l'école maternelle dans ce bâtiment, mais des travaux importants seraient nécessaires. Peut-être moins onéreux que la construction d'un nouveau groupe scolaire ?

Enfin, dans le futur, il serait peut être envisageable de réaliser un vieux projet : relier le caveau et la cave située sous la mairie.

Le conseil municipal se penchera sur ces différentes hypothèses et fera les choix les plus judicieux. Pour l'instant, rien ne presse.



## **EOLIENNES**

Dans le bulletin d'août 2010, nous avons publié la carte des sites pouvant accueillir des éoliennes. Trois communes restaient en lisse, à savoir Dyé, Méré et Maligny.

Le conseil municipal de Méré, après un premier avis plutôt positif, a finalement voté contre l'installation d'un champ éolien sur son territoire.

Cette décision rend caduque la possibilité d'installation sur la commune de Maligny car le mitage est difficilement admis dans ce genre d'équipement.

Seule la commune de Dyé reste, à ce jour, en course pour créer une zone de développement éolien sur son territoire. Il lui reste à compléter l'étude et à obtenir les autorisations préfectorales.

L'étude réalisée par la communauté de communes aura permis de connaître les possibilités sur notre canton mais aussi de mesurer la très grande prudence des conseils municipaux sur ce sujet.

## **SECHERESSE**

Courant juillet, vous avez été destinataire d'un courrier du SIVU du Moulin des Fées vous rappelant les décisions prises par le Préfet pour les restrictions d'utilisation de l'eau. Il a pu vous paraître déplacé car arrivant en pleine période pluvieuse.

En effet, les pluies abondantes récentes ne suffisent pas à réalimenter les sources. Elles sont souvent trop violentes et les sols très compactés par la sécheresse provoquent un ruissellement mais ne permettent pas une bonne infiltration.

Dans un premier temps le Préfet a durci la position en nous plaçant en situation de crise renforcée. Fin juillet, l'évolution des conditions climatiques, lui a permis de suspendre cet arrêté et de revenir à une situation de crise simple, beaucoup moins contraignante pour chacun d'entre nous.

A ce jour, la source du Moulin des Fées ne présente pas un débit trop inquiétant, mais l'arrêté préfectoral s'applique à l'ensemble des captages du département.

Nous espérons que la situation évoluera favorablement d'ici l'automne.

## **RECENSEMENT**

En janvier et février, nos deux commissaires enquêteurs ont arpenté la commune pour comptabiliser le nombre réel d'habitants de notre village.

Rues après rues, maisons après maisons, ils ont mené un travail de fourmi. Pas toujours facile de trouver les occupants d'une habitation et parfois ils ont éprouvé un léger découragement face aux portes closes. Mais leur souci de mener à bien leur mission, leur a permis de surmonter toutes les difficultés.

Fin février, Maligny comptait 787 habitants, plus un foyer de quatre personnes non enquêté, soit un total de 791 habitants. A ce chiffre, les services de l'INSEE ajouteront les personnes « comptées à part ». Il s'agit le plus souvent des jeunes du village faisant des études hors département, des personnes provisoirement en déplacement ou à l'étranger mais dépendant de notre commune.

Nous devrions donc arriver, voire dépasser les 800 habitants. Au dernier recensement nous avons comptabilisé 725 habitants. C'est donc une progression de 10% environ de notre population.

C'est un signe de l'attrait de notre village et de sa vitalité. Cette évolution est néanmoins freinée par le manque de terrains constructibles.

Nous espérons que l'adoption du PLU permettra de restructurer certains secteurs et de libérer des espaces pour d'éventuels candidats à l'accession à la propriété.

## HANGAR COMMUNAL

L'an dernier, nous avons décidé d'inscrire au budget 2011 la construction d'un nouveau hangar, en remplacement de la construction vétuste utilisée pour garer notre matériel que nous avons fait démonter.

La commission des bâtiments a travaillé sur ce dossier avec le cabinet SUINOT pour élaborer un projet conforme à nos besoins. Ils ont opté pour un hangar métallique avec bardage et toiture isolés d'une surface de 440 m<sup>2</sup>. Une partie du bâtiment, à chaque extrémité, pourrait être aménagée pour créer un atelier pour les employés communaux et un espace pour stocker les fleurs pendant l'hiver. Deux mezzanines sont envisagées au-dessus de ces deux dépendances pour ranger du matériel peu utilisé.

Le coût de cette opération, aménagements intérieurs et honoraires compris, est estimé à 235 750 € HT.

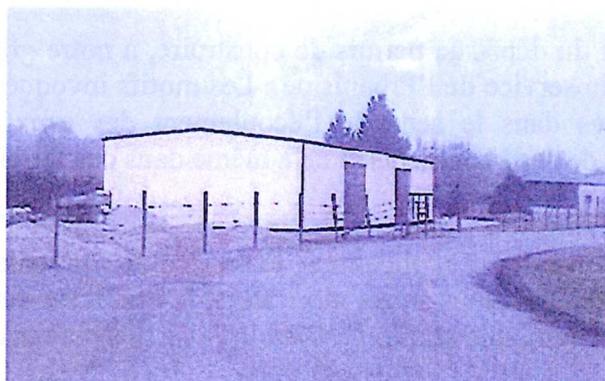
Afin de nous adapter au mieux aux besoins réels et ne pas dépenser plus que de raison, nous avons scindé cette opération en deux parties. La première consistera dans la construction du hangar proprement dit, avec une dalle en béton, l'éclairage et l'amorce des équipements pour l'eau et l'assainissement. Un appel d'offres a été lancé pour cette première tranche.

La seconde concerne l'aménagement intérieur du bâtiment avec la création des mezzanines, de l'atelier et de la serre. Il pourrait être réalisé par nos soins ou par les employés de la Communauté de Communes en période hivernale et uniquement si le besoin s'en fait sentir. Cette solution devrait nous permettre de diminuer le coût final et implique la vente de la grange située rue des Maisons Rouges.

Nous avons obtenu une subvention de 15 068 € au titre du contrat de canton et nous devrions bénéficier d'une subvention de 25% du Conseil Général soit environ 60 000 €.



Avant



Après

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIS

Mauvaise année pour les amateurs de fleurs. Le mois de juillet, qui aurait du voir les jardins et les façades s'ornaient de mille couleurs, a été assez froid, maussade mais aussi très sec et marqué par une interdiction d'arrosage.

Cela n'a pas découragé les participants au concours des maisons fleuries. Ils ont mis tout leur savoir faire et beaucoup de cœur à l'ouvrage pour embellir le village. Nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements.

La commission environnement s'est déplacée le 29 juin et a établi le classement suivant :

### Maison avec jardin ou terrasse :

1. FANTIN Michel : 10 rue du Docteur Hess
2. CHAMON Hervé : 1 C Chemin des Hâtes
3. SAUVAGEOT Michel : 98 Grande Rue



### Balcon ou façade :

1. BOITELET Michel : 3 B rue des Plantes
2. DI BLAS Jean : 22 bis rue de Châtillon
3. DUBOIS Bernard : 17 Grande Rue

---

## PLAN PREVENTION DES RISQUES DE RUISSELLEMENT

L'ensemble du territoire Chablisien est concerné par les risques de ruissellement en cas d'orages violents. Un plan de prévention des risques a été arrêté par le Préfet en début d'année, après concertation avec l'ensemble des élus et la profession viticole. Cet arrêté a été le point de départ des ennuis avec le refus de nombreux permis de construire.

Durant les diverses études, nous avons été très vigilants sur la partie à risque c'est-à-dire la partie viticole. Plusieurs contraintes ont été décidées pour éviter ou amoindrir les risques de ruissellement (contours des vignes enherbés, limitation de la longueur des treilles, ouvrages de rétention des eaux de pluie, etc.). Par contre, nous n'avons pas apporté suffisamment d'attention à la partie constructible de nos villages, classée en totalité en zone à « risques faibles ».

Au fil du dépôt de permis de construire, à notre grande surprise, nous avons enregistré des refus permanents du service de l'urbanisme. Les motifs invoqués sont le plus souvent l'interdiction de réaliser des ouvertures dans le sens de l'écoulement des eaux, l'obligation de surélever les constructions, l'interdiction de remblaiements et cela même dans des terrains plats et ne présentant aucun risque.

Cette situation a provoqué l'incompréhension et l'irritation de plusieurs maires du Chablisien. Face à nos demandes d'explications, le service de l'urbanisme nous répondait qu'il y avait un règlement et qu'il l'appliquait. Nous avons alors alerté le Préfet sur cette situation intenable. Face à notre colère, il a provoqué, le 7 juin, une réunion à Chablis, avec les maires des 20 communes viticoles et tous les services instructeurs.

Nous avons obtenu deux décisions importantes :

- un assouplissement de la réglementation pour les zones constructibles et une instruction des permis de construire au cas par cas en fonction des risques réels. Cette mesure s'applique dès maintenant
- une mise en révision générale du PPR pour revoir le zonage et les contraintes à appliquer dans les villages. Cette procédure est plus longue et ne prendra effet qu'après une nouvelle enquête publique (un an minimum).

## LA VIE DU VILLAGE EN IMAGES

Dans un souci d'améliorer notre environnement, la commission chargée du cadre de vie a fait procéder à plusieurs abattages au cours de l'automne. Tout d'abord les cyprès longeant le tennis qui menaçaient la ligne téléphonique, puis un pin dans le parc Lafarge qui penchait dangereusement au dessus de la petite halle. Des replantations seront effectuées dès que possible.



Abattage des cyprès du tennis



Le pin de chez Lafarge devenait dangereux

Pour la Sainte Catherine, nous avons continué la plantation d'arbres fruitiers en raison d'un arbre par enfant né dans l'année.



Malgré un froid vif, enfants et parents étaient présents.



Un vin d'honneur et des châtaignes grillées ont permis aux participants de se réchauffer.

Les associations ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour animer Maligny tout au long de l'année.

A l'occasion de la Sainte Barbe 2010, le chef de corps Serge BLONDEAU a été promu adjudant chef,



Et Gilles DI BLAS a reçu ses galons de caporal chef.



A l'occasion de Noël, les enseignants ont organisé des ateliers de travail manuel au caveau pour l'ensemble des élèves.



Le CCAS a organisé son traditionnel repas des aînés avec un chanteur qui a enchanté l'auditoire



Mais aussi offert un spectacle et un goûter aux enfants de Maligny pour Noël



L'année 2011 a débuté par la séance des vœux de la municipalité et la remise des prix des maisons fleuries et des illuminations de Noël.



Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés pour la fête des voisins en deux lieux, espace Lafarge et rue des Maisons Rouges. Au total environ 150 participants.



Le 14 juillet fut un succès avec 115 participants au méchoui de l'amicale des pompiers, une foule nombreuse pour les jeux organisés par le comité de fêtes,



Et pour clôturer la journée, une retraite aux flambeaux et un splendide feu d'artifice a embrasé le ciel.



Vous trouverez, dans la revue de presse de ce bulletin, les photos des autres manifestations.

Qu'elles soient organisées par l'association des parents d'élèves (kermesse, carnaval des enfants), par le club de VTT, par le tennis club ou par le comité des fêtes (course aux œufs, concours de boules, feu de la St Jean...), elles ont toutes connu un réel succès et ont chaque fois rassemblé plusieurs centaines de personnes.

A noter, la parfaite réussite du concours de pétanque avec plus de 60 équipes.

A regretter, l'échec du videgreniers en raison d'une pluie incessante. Pourtant, la date et le nouveau lieu ont été très appréciés des exposants venus nombreux. Hélas, la majorité a battu en retraite face au manque de clémence du ciel.

Enfin, pour la fête de la musique, organisée par la commission des fêtes, un pianiste intarissable nous a bercé avec les vieilles chansons françaises et des mélodies connues de tous.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes les associations pour leur implication dans l'animation de notre village. Elle ne compte ni leur temps ni leur travail pour vous apporter des moments de convivialité et de plaisir.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie du village, si vous avez un peu de temps libre et des idées, n'hésitez pas à les rejoindre car le plus souvent le manque de bras est un handicap important.

Par avance nous vous en remercions.

# ETAT-CIVIL

## Année 2010



### NAISSANCES

**BOUDIER** Timothé

Né le 30 octobre 2010 à Auxerre

**DAËRON Anaëlle Liliane Ghislaine Girolle**

Née le 28 mars 2010 à Auxerre

**DA SILVA DO MOINHO Emy Maria**

Née le 30 juin 2010 à Auxerre

**DUFOUR** Jules Joël Jean-Paul

Né le 4 avril 2010 à Auxerre

**FANADO VIDEIRA** Miguel

Né le 22 octobre 2010 à Auxerre

**GAUTHIER CHAMBET** Titouan

Né le 27 décembre 2010 à Auxerre

**GIË Maëliiss Marie-Laure Joëlle**

Née le 21 mars 2010 à Auxerre

**GOMES PEREIRA** Léo

Né le 29 décembre 2010 à Auxerre

**LOROT** Nathan Arnaud

Né le 20 août 2010 à Auxerre

**MONTELLANO** Oscar

Né le 25 juillet 2010 à Auxerre

**OLIVEIRA** Anne-Sophie

Née le 24 octobre 2010 à Auxerre

**PIEROG** Lény Gérard Yves

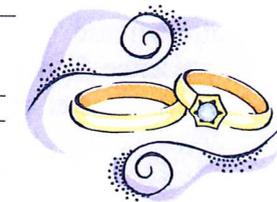
Né le 14 octobre 2010 à Auxerre

**TOTI** Raphaël Pierre Roger

Né le 19 mai 2010 à Auxerre

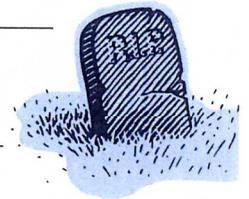
### MARIAGES

**CARON** Philippe Gilbert  
**CLEMENT** Catherine Eve  
Muriel -



28 août 2010

### DECES



**BONNOTTE** Roger Léon Jules  
décédé le 26 février 2010 à Maligny (Yonne)

**BRUNO** Georges Joseph  
décédé le 7 août 2010 à Maligny (Yonne)

**DARRAS** Frédéric Guy Albert  
décédé le 27 octobre 2010 à Maligny (Yonne)

**LAMBLIN** Jacques Roger  
décédé le 17 avril 2010 à Maligny (Yonne)

**POTHERAT** Lucette Marcelline veuve

**TUPINIER** décédée le 13 janvier 2010  
à La Seyne-sur-Mer (Var)

### Année 2011

## Gabriel Moine, à Maligny

**H**omme public au dévouement sans limite, très fortement attaché à sa commune d'adoption, Gabriel Moine est mort brusquement samedi matin. Il était unanimement connu et apprécié à Maligny où il résidait depuis 1979. Ce fils d'agriculteur, né à Tissei le 26 octobre 1935, marié le 12 février 1972 à La Chapelle-Vaupelteigne et papa de deux filles, ancien d'BDP-GDF était l'un des piliers de la vie du village.

Elu conseiller municipal en 1983, il était devenu l'un des adjoints écoutés et respectés, responsable de la voirie puis des bâtiments, de 1995 à 2008, date de cessation de son mandat électoral. A ces fonctions déjà prenantes s'ajoutaient la présidence du syndicat d'assainissement de la Garenne de 2001 à 2008, et une délégation au syndicat d'électrification de la Vallée du Serein où ses interventions éclairées étaient toujours appréciées. En 2008, il avait obtenu la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour 20 ans de bons et loyaux services.

« Gabriel était un homme sérieux et méthodique, perfectionniste parfois, toujours prêt à rendre service avec une gentillesse constante. Il était un collaborateur loyal et fidèle en amitié, un serviteur désin-



DÉVOUEMENT. Gabriel Moine a servi la commune.

teressé de la commune, toujours disponible pour les associations, le comité des fêtes par exemple, mais également pour les voisins ou un ami qui lui demandait un service », dit de lui, avec beaucoup d'émotion, Gérard Arnouts, le maire de Maligny qui l'a côtoyé durant toutes ces années.

Outre son attachement à la commune, Gabriel Moine était un sportif. Passionné de vélo, il faisait de nombreuses sorties cyclo touristes avec ses copains d'BDP et on le voyait souvent sur les routes du canton avec son épouse Jeanne-Marie. Supporter acharné de l'AJA, il s'enflammait à tous les matchs et, le lendemain, faisait ses propres commentaires avec parfois la voix éraillée.

Un dernier hommage sera rendu à Gabriel Moine lors de ses obsèques civiles, qui auront lieu aujourd'hui à 15 heures en l'église de Maligny. ■



### Rappel des heures de tontes ou de tous travaux générant du bruit

Conformément à l'arrêté préfectoral n°DDASS/SE/2006/478 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage, l'article 12 prévoit :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses, scies, etc ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30mn à 12h et de 14h 30mn à 19h 30mn.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

#### Charte de bon voisinage :

Je modère le son de ma télévision et de ma chaîne hi-fi ;

J'achète des appareils électroménagers silencieux ;

Je ne bricole pas en dehors des horaires recommandés ;

Je tonds ma pelouse à des horaires acceptables par tous ;

J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément ;

Etc ...

### Vivre en bonne harmonie

Il est rappelé que chacun doit veiller à l'entretien de sa propriété afin de ne pas apporter de nuisances à son ou ses voisins ou sur le domaine public.

Aucun branchage ne doit surplomber un trottoir ou une propriété voisine, les chardons doivent être détruits, les trottoirs ne doivent pas servir de lieu de stockage, chacun doit nettoyer le trottoir au droit de sa propriété, etc ...

## Publicité



Ces autocollants sont à votre disposition à la mairie.

### Carte d'identité

Vérifier bien la date de validité de votre carte d'identité.

Il faut compter environ 6 semaines pour la délivrance de ce document.

Si vous possédez déjà une carte, présentez-vous à la mairie de votre domicile où il vous sera demandé :

- votre carte périmée
- 2 photos d'identité
- un justificatif de domicile à votre nom et à votre adresse.

Votre présence est indispensable pour la prise de votre empreinte.



### Passeport

Il n'y a que 14 communes dans l'Yonne qui les délivrent dont la mairie de Chablis

Il vous sera demandé :

- votre passeport périmé
- une carte d'identité en cours de validité
- un timbre fiscal à 88€ (majeur)
- 2 photos
- un justificatif de domicile à votre nom et à votre adresse.

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du passeport.



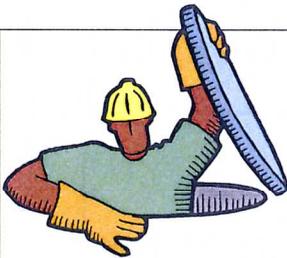
La mairie de Chablis reçoit du lundi au vendredi de 9h à 11h 30mn et de 16h à 17h

## Stationnement

La commune refait progressivement les trottoirs des rues du village.

A ce propos, il est rappelé qu'il est interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs. En effet, cette pratique est prohibée par le Code de la Route (article 417.10).

Votre véhicule sera plus en sécurité dans votre garage ou sur votre propriété.



## Réseau d'assainissement

Ne jetez pas tout dans le réseau d'assainissement collectif.

Votre évier ou vos toilettes ne sont pas une poubelle ! Il ne faut y jeter ni substances chimiques ou toxiques (peintures, colles, solvants, décapants ...), ni huiles de vidange ou de friture. Ces produits pourraient être dangereux pour le personnel d'entretien des réseaux et risqueraient de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement.

Il ne faut pas rejeter dans les éviers et les toilettes :

- lingettes, couches culottes, protections périodiques, cotons tiges
- hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine
- huiles de vidange neuves ou usées
- acides, cyanures, sulfures, substances toxiques ou inflammables
- médicaments périmés ou entamés (demandez à votre pharmacien)
- restes de désherbants ou d'engrais
- fonds de pots de peinture ou de vernis
- insecticides domestiques, produits de lutte contre les xylophages, taupicides, raticides ...
- tout corps solide pouvant obstruer le réseau.



Quelques conseils :

Une pente constante des canalisations doit être conservée afin de permettre une bonne évacuation des eaux vers le collecteur.

Vous devez vous assurer de l'étanchéité de vos canalisations : votre réseau d'eaux usées ne doit pas véhiculer d'eaux pluviales, ni drainer votre terrain.

En cas de problèmes d'odeurs, vérifiez :

- la pente des canalisations
- les siphons (surtout ceux des lavabos, douches ... utilisés de façon épisodique)
- la ventilation installée sur vos colonnes d'eau.

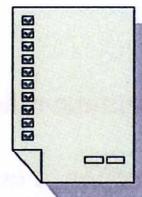


### Urbanisme

Il est rappelé qu'avant d'entreprendre des travaux intérieurs ou extérieurs (réfection ou modification de façades, ouvertures, agrandissement ou aménagement d'une pièce existante, pose d'une antenne parabolique, d'un portail, etc ...) des autorisations sont nécessaires.

### Fiches d'état-civil

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.



Pour justifier votre Etat-Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

### Inscription sur les listes électorales

Pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 décembre 2011, peuvent s'inscrire sur les listes électorales :

- les personnes ayant leur nouveau domicile à Maligny.
- les résidents secondaires ayant 6 mois de résidence à la date d'effet (1<sup>er</sup> mars 2012) de la liste révisée.
- les jeunes qui ont ou auront 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2012.
- les contribuables à Maligny depuis au moins 5 ans.
- les personnes qui auraient omis de demander leur inscription précédemment.



### Certification conforme

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

Par conséquent, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

### Justificatifs de domicile

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

- Sauf pour :
- L'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport
  - L'inscription sur les listes électorales
  - L'inscription scolaire et universitaire.

### Centre de loisirs

Le centre de loisirs de la vallée du Serein fonctionne pendant toutes les vacances mais également le mercredi dans les locaux de la maison de l'enfant à Pontigny.

Il est ouvert de 7h 45min à 18h 30min.

Il accueille tous les enfants de 3 à 14 ans.

Tél : 03.86.47.86.12.

ou 03.86.47.52.07.

Fax : 03.86.47.49.07.

Mél : maison-de-lenfant@wanadoo.fr



## INFOS EN VRAC – INFOS EN VRAC

### Jours et heures d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte :  
du lundi au vendredi de 10h à 12h  
et le lundi et le vendredi de 16h à 17h 30mn

Tél : 03.86.47.44.91.  
Fax : 03.86.47.54.17.

Mél : [mairie.maligny@wanadoo.fr](mailto:mairie.maligny@wanadoo.fr)



### Jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein

Lundi, Mardi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi  
de 9h à 12h

Lundi, Mardi,  
Mercredi et Jeudi  
de 13h 30min à 17h 30min



Tél : 03.86.47.52.07  
Fax : 03.86.47.49.07.

### Cartouches

Un bac pour la récupération  
des cartouches laser  
et jet d'encre vides est  
à votre disposition à la déchetterie.



### Ramassage des ordures ménagères

Une collecte hebdomadaire est  
organisée le mardi matin.  
Par respect du personnel nous  
préconisons les bacs roulants.  
Pour éviter que les déchets ne jonchent les  
trottoirs merci de sortir vos poubelles au plus tôt  
le lundi soir.



### Bulletin municipal



Les personnes absentes lors de sa distribution  
peuvent se le procurer en mairie.

### Balayage des rues

Nous avons demandé à la mairie  
de Chablis de procéder  
au balayage des rues,  
environ une fois par mois.



Pour permettre à l'employé  
de faire un travail efficace,  
il nous serait agréable que vous veilliez à ne  
pas stationner votre véhicule dans la rue le jour  
du balayage ou que vous le déplaçiez lors du  
passage de la balayeuse.

Nous vous en remercions par avance.

### Le recensement obligatoire à 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999,  
tous les jeunes Français  
garçons et filles, doivent se  
faire recenser à la mairie de  
leur domicile, ou au consulat,  
s'ils résident à l'étranger.



Cette obligation légale est à effectuer dans les  
trois mois qui suivent votre seizième  
anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors  
une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il  
est primordial pour vous de conserver  
précieusement : en effet, cette attestation vous  
sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout  
examen ou concours soumis au contrôle de  
l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de  
conduire, et même conduite accompagnée).

## METEO LOCALE

Avec le précédent bulletin, nous nous sommes quittés en juin 2010. Voici la météo à Maligny, de juillet 2010 à juillet 2011.

### Juillet 2010 : 31 mm

Beau en général. Chaleur en début de mois, même si notre département n'est pas en alerte canicule comme ceux de la vallée du Rhône. Coup de vent le jour du 14 juillet avec une nette chute des températures. On retrouve 35 ° à l'ombre le 20 avant l'orage du 23 et la fraîcheur en fin de mois.

### Août 2010 : 98 mm

En ce début de mois, le Serein est au plus bas. On peut passer à pied le long de l'arche du grand pont et, un peu plus loin, traverser sur des pierres sans se mouiller les chaussures. Le 15, il tombe 55 mm en une journée et le thermomètre plafonne à 13 °. Avec le lendemain, on cumule 69 mm en 2 jours. Vent d'O, N O dominant.

### Septembre 2010 : 90 mm

Le vent s'oriente à l'E, N E, donc beau et froid le matin puis chaud l'AM en début de mois. Pluie le 7 et le 8 avant le retour du beau temps avec des températures plutôt fraîches. Les vendanges débutent pour certains le 23 mais les pluies vont totaliser 42 mm en 2 jours. La dernière semaine sera variable et les températures plus douces, au plus fort des vendanges.

### Octobre 2010 : 57 mm

Jusqu'au 10, avec le vent du sud, c'est la chaleur qui domine (28° le 8). Le 13, gelée blanche au petit matin, puis le froid s'installe. Le 25, par un fort vent de N E, on peut observer des milliers de grues en route vers des cieux plus cléments.

### Novembre 2010 : 92 mm

La douceur est revenue (17 ° le 5). Le Serein a un niveau vraiment bas. La 2<sup>e</sup> semaine est « pourrie », la suivante est froide et brumeuse, la dernière commence dans la grisaille et se termine avec la neige. Chaque jour, du 25, au 29, on peut fouler plusieurs cm de neige. Encore des milliers de grues le 17. Le 30, alors qu'il fait - 4°, elles sont encore nombreuses à passer au-dessus du village. Par contre un peu plus tard dans la journée, plusieurs bandes repartent vers le nord-est. En fait, au même moment, il y a de fortes chutes de neige dans le centre de la France et le sud du Massif Central.



### Décembre 2010 : 106 mm

On nous annonçait de la neige depuis 3 jours. Elle est là le 3, 10 bons centimètres, c'est moins que dans la Manche où 60 cm ont paralysé le département. Dégel le 5. Le 8, le Serein est en crue, avec la fonte des neiges. La cote de 5,00 m est atteinte au grand pont le 9. Encore des averses de neige entre le 14 et le 19. Il fait plus doux du 21 au 23. Le Serein déborde à nouveau (4,70 m) et le rû des Vaurelaines charrie de fortes eaux boueuses. Retour de la neige le 24. Le Serein monte jusqu'à la cote de 5,15 m. La place du lavoir est sous les eaux. Il fait - 12 ° le 26 au matin mais il ne gèlera pas pour les 3 derniers jours de l'année. Le 31, le rû des Vaurelaines coule toujours mais l'eau est claire.

En décembre, il y a eu 13 jours avec des chutes de neige. La neige a tenu 15 jours au sol avec 1 cm au minimum.



Coupe des cyprès du tennis



Rû des Vaurelaines



Grand pont

### Récapitulatif de l'année 2010 : 752 mm

J : 54 mm    F : 63 mm    M : 43 mm    A : 15 mm    M : 45 mm    J : 58 mm  
 J : 31mm    A : 98 mm    S : 90 mm    O : 57 mm    N : 92 mm    D : 106 mm

Avec 752 mm, cette année 2010 se situe un peu en-dessous de la moyenne de ces 21 dernières années à Maligny, elle-même égale à 765 mm.

Au niveau des températures, l'année 2010 est la plus fraîche de ces 2 dernières décennies, avec 1996 (-0,38 ° en-dessous de la moyenne).

#### Janvier 2011 : 32 mm

Moins 2° en ce 1<sup>er</sup> janvier. Brouillard. Quelques flocons. Le ton est donné. Brouillard givrant les jours suivants. Le 4, on ne peut observer l'éclipse partielle du soleil par la lune. Retour du temps plus doux et de la pluie le 6. Le rû des Vaurelaines coule en permanence. Le soleil, enfin, pointe le bout de son nez le 14. Le 22, « à la St-Vincent, l'hiver quitte ou reprend » : il continue, la dernière semaine est froide avec le vent du nord mais souvent de la grisaille. (-9° le 31)

Novembre, décembre et janvier, les 3 mois les moins ensoleillés depuis 60 ans : 90 H et 32 min de soleil, 24H 50 en novembre, 26H 35 en décembre et 39H 07 en janvier ( 404 H dans l'Hérault), alors que la moyenne est de 181 H.

#### Février 2011 : 18 mm

Verglas le 2. Il fait doux pour la St-Vincent tournante à Chablis, le 6. Une bande de vingt grues revient du sud ce jour-là. Des gelées du 7 au 10. Il fait beau et le thermomètre va grimper jusqu'à 17° le 11 et le 12. Le vent est souvent orienté au N ou N O, donnant de la bruine et favorisant les gelées matinales (-7° le 23).

#### Mars 2010 : 43 mm

En ce début de mois, le vent de N E souffle fort. Il gèle toujours le matin (-4°). Le 3, une trentaine de grues passe très bas mais peine tellement qu'elle vire de nombreuses fois pour gagner de l'altitude. A chaque fois, la bande recule mais à force trouve un couloir beaucoup plus haut où des vents moins défavorables lui permettent de reprendre sa migration rapidement. Du 8 au 12, il fait beau et chaud et les grues passent toujours à une altitude élevée. Des gelées matinales du 20 au 23 mais il fait beau et chaud avec 21° le 25. Des orages les 26 et 27.

#### Avril 2011 : 8 mm

Beau et chaud, voici un résumé du mois. En dehors de la 2<sup>e</sup> semaine plus fraîche, on approche les 28° quand le vent est au sud. Les orages du 28 et du 29 sont secs. En fin de mois, le vent repasse au N, N E.

Ce début d'année ne totalise que 101 mm. On s'inquiète déjà pour les nappes phréatiques. On nous annonce un été chaud. A voir !

#### Mai 2011 : 44 mm

Toujours beau, chaud et sec. On enregistre des gelées blanches le 4 et le 5 au matin. A partir du 6, avec le vent du sud, le thermomètre atteint 33°. Dans les allées, l'herbe est grillée, sans désherbant, juste sous l'effet du soleil et de la sécheresse. Les orages apportent un peu d'eau le 10, le 12, le 19 et le 31. Le 30, les pelouses sont sèches comme en plein été. La végétation a pris au moins 3 semaines d'avance.

C'est le printemps le plus sec de ces 50 dernières années, le plus chaud depuis 1900 (2,5 ° au-dessus de la moyenne). La durée d'ensoleillement a été 1,5 fois supérieure à la moyenne.

Le secteur amont du Serein est en état de crise.

#### Juin 2011 : 97 mm

Le beau temps perdure mais les orages assez violents remplissent le pluviomètre. De la grêle, puis 24 mm en 15 min le 6. Temps perturbé pour la kermesse des écoles mais il fait beau et chaud pour la fête de la musique. A partir du 26, la chaleur s'intensifie. 39 ° à l'ombre le 27 puis 39,5° le lendemain, l'air est brûlant en plein après-midi. Les tomates, les prunes, les pommes, les noix, enfin tous les fruits qui ne sont pas à l'ombre des feuilles présentent une brûlure sur leur face orientée au zénith. Heureusement l'orage du 28 au soir, sans grêle sur notre village, puis les nuages du 29 font s'éloigner le spectre de la canicule.

#### Juillet 2011 : 73 mm

Beau et chaud jusqu'au 9. Le secteur amont du Serein passe alors en état de crise renforcée. Les arrosages qui étaient permis entre 19H et 8H du matin sont désormais interdits. Tout est bon pour récupérer l'eau de pluie qui permettra de sauver les légumes du jardin. Le 10, la pluie revient, au mauvais moment, le jour du vide-greniers organisé par le comité des fêtes. La 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> semaine sont fraîches et humides. Comme en 2010, il fait plutôt frisquet le jour de la fête nationale. Dans certaines maisons, on remet le chauffage en route. Il faisait plus chaud au printemps ! Nous sommes en-dessous de moyennes saisonnières. Pourtant on savoure les premières mirabelles, fruit de la mi-août. La fin de mois n'est pas mirobolante avec des vents orientés N O. Nuits froides et des températures la journée qui peinent à dépasser les 22°.

Le 27, la teneur en eau des sols superficiels est proche de la normale dans notre secteur qui quitte l'état de crise pour celui de l'alerte, c'est-à-dire une nette amélioration qui permet à nouveau les arrosages. Pas besoin, me direz-vous, les pluies ont fait le travail. Brouillard le 29 mais grand ciel bleu le 31. Le Serein n'a toujours pas belle allure, à la « plage » ou vers le grand pont.

Si août ne tient pas ses promesses, on aura raison de se méfier des prévisions à long terme des météorologues. Ils reconnaissent bien volontiers qu'elles ne sont pas fiables à cette échelle mais la pression de l'opinion publique est si forte qu'ils se laissent tenter par les sirènes de la prédiction.



**Luc Nolet**

## CLUB DE L'AMITIE

Ne restez pas seul(e) à la maison !

Tous les jeudis à partir de 14h, le Club de l'Amitié est prêt à vous accueillir pour passer un après-midi de détente et de convivialité.

Le club a fêté joyeusement la fin de l'année 2010 à la Nouba à Sainte Colombe : chacun est reparti, après un repas-spectacle très réussi, muni d'une dinde prête à cuire.

En avril 2011, un voyage de 4 jours nous a emmenés en Espagne, à Roses, sur la Costa Brava. Un petit train nous a permis de faire le tour de la ville. La visite du musée de la charcuterie (avec dégustation) a eu un beau succès, ainsi que celle du moulin à huile. Le 4<sup>ème</sup> jour, c'est une cave qui nous a permis de déguster les produits du crû.

Les gourmands se sont retrouvés le 15 mai à l'Hôtel de la poste à Chablis, à l'occasion d'un repas amical très réussi.

Une journée prévue le 5 août en Haute-Saône, a dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

Un séjour est programmé du 23 septembre au 2 octobre à Loret del mar, aux environs de Barcelone pour 295,00 € (10 jours tout compris). Il reste encore quelques places, profitez-en ! (contacter Janine SOWINSKI au 03.86.47.41.54.

Nous préparons l'Assemblée Générale qui sera suivie d'un repas au caveau, le 26 novembre.



## Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Maligny remercie les habitants pour l'accueil et la générosité dont ils ont fait preuve lors du passage des calendriers ainsi que tous les participants à notre méchoui du 14 juillet.

Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à trois nouveaux pompiers qui viennent d'intégrer notre Centre de Première Intervention (CPI) : Harvey SPOOR, Elisabeth et Frédéric RAIMOND ce qui élève le C.P.I. à 10 pompiers.

Notre corps tient aussi à vous rappeler qu'en accord avec la municipalité, nous continuons de prendre en charge la destruction des nids d'insectes (guêpes, frelons, etc ...) pour cela vous pouvez donc nous contacter, soit à la mairie au 03.86.47.44.91, l'adjudant-chef Blondeau Serge au 03.86.47.53.06 ou le caporal chef Di Blas Gilles au 06.87.07.94.94.

Pour finir l'amicale vous donne rendez-vous à notre choucroute du samedi 5 novembre 2011, au caveau.

Le Président,  
Gilles DI BLAS.



---

## Association des conjoints survivants et parents d'orphelins FAVEC 89

94 associations nationales sont regroupées en fédération – 28 place Saint Georges – 75009 PARIS.  
Tél : 01.42.85.18.30. – numéro vert 0800.005.025 – chaque jour de 10h à 23h.

La principale mission de la Fédération est la défense des droits, l'écoute, l'échange, le soutien afin d'éviter la solitude. Une journée internationale de la veuve, le 23 juin 2011 a lieu à Paris, résolution de l'O.N.U. de décembre 2010.

L'association icaunaise est installée au 24 rue Paul Armandot à Auxerre – tél : 03.86.51.53.84, les permanences sont les mardi et jeudi de 10h à 16h.

L'association comprend 14 secteurs : Ancy le franc, Auxerre, Avallon, Bléneau, Chablis, Joigny, **Maligny**, Migennes, Puisaye sud, Saint-Florentin, Saint Georges sur baulche, Sens, Tanlay et Tonnerre.

Notre secteur de Maligny comprend une vingtaine d'adhérentes. Nous nous retrouvons dans une salle prêtée gratuitement par la mairie, nous nous réunissons les 3<sup>ème</sup> lundi du mois pour jouer aux cartes et aux jeux de société, suivi d'un goûter avec pâtisseries confectionnées par les adhérentes.

Nous avons organisé un pique-nique, une salle nous a été offerte car le temps ne facilitait pas la tâche. Nous remercions MMme Rabuat à Méré, 45 participants étaient présents. Nous avons passé un bon moment.

Nous allons à « Connaissance du monde » à partir du mois d'octobre.

Si vous avez été touché par le veuvage, venez nous rejoindre, vous pouvez nous téléphoner au 03.86.47.41.05 ou au 03.86.47.41.21.

Des journées d'échange de paroles sont organisées avec l'aide d'un psychiatre par la Fédération et l'A.G.2R à Dijon, gratuitement – tél : 03.86.47.41.05.

Les responsables de secteur de Maligny : Jocelyne THINEY - Lucette MASSE - Monique FERRAND.



## COMITE DES FETES

*A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2011, une nouvelle trésorière a été élue suite à la démission de Philippe Sodoyer.*

Les membres du bureau sont désormais les suivants :

- Yane DENOMBRET : **Président**
- Roger SAINTRAPT : **Vice-Président**
- Céline De La Calle : **Trésorière**
- Nadège DENOMBRET : **Secrétaire**

Les membres sont les suivants :

*Thierry CORBERON, Valérie CORBERON, Mireille BONNET, Chantal FANTIN, Philippe SODOYER, Catherine DESPLAT, Carine ROBLOT, Michèle PRANVILLE, Hubert RILLIOT, Anne-Marie DEVILLERS, Cyrille BOURGEOIS, Arlette BARBE, Vanessa POULLET, Adeline DUPIN.*

*Nous sommes heureux de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux manifestations que nous organisons et tenons à vous en remercier.*

*Nous remercions également toutes les personnes qui nous donnent un petit coup de main de temps à autre, elles seront toujours les bienvenues.*

*Nous avons proposé aux enfants des activités ou sorties gratuites comme la sortie bowling en décembre dernier, la chasse aux œufs pour Pâques et les jeux du 14 juillet et là encore tout le monde a passé un bon moment et c'est exactement ce que nous recherchons.*

*Le concours de pétanque en mai dernier a remporté un succès incroyable, nous n'avons jamais eu autant d'équipes : 46 doublettes.*

*Nous avons souhaité décaler la date du vide-greniers au 10 juillet, malheureusement, nous avons eu très mauvais temps, mais, ce qui est encourageant c'est que le nombre d'exposants était supérieur au dernier vide-greniers qui a eu lieu en septembre l'an passé. En effet, il y avait 35 exposants l'année dernière pour une cinquantaine cette année. De plus, nous avons eu du monde toute la journée malgré le temps.*

*D'autres manifestations sont encore au programme, comme le concours de pétanque début septembre à l'occasion de la fête de Maligny.*

*Nous pensons proposer une sortie pour les enfants à Laser Games en décembre prochain, par contre, cela s'adressera aux plus grands, nous vous donnerons tous les détails d'ici là.*

*Et pour terminer l'année en beauté, nous espérons vous voir nombreux au Réveillon de la Saint-Sylvestre qui aura lieu cette année à la salle des fêtes de Lignorelles.*

*Nous vous remercions de votre présence lors de nos manifestations et sommes ouverts à toutes les idées que vous pourriez avoir afin d'améliorer nos manifestations ou d'en créer de nouvelles. Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous avons toujours besoin d'aide et de bras.*

*Le Président*

*Yane Denombret*

# ART DE LA TABLE

Depuis le 15 mars 2011 dans la salle Lafarge à Maligny et **tous les 15 jours de 20h à 22h**, une vingtaine de personnes se réunissent à l'atelier « Art de la table ».

Cet atelier consiste à réaliser des décorations de table et des préparations culinaires.

Toutes les idées de chacun sont les bienvenues.

Tout se fait dans la convivialité et la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

***Pour plus de renseignements contacter :***

Mme Valérie CORBERON au 03.86.42.82.23.

ou

Mme Angélique LOROT au 03.86.47.54.71.

La reprise de l'atelier se fera le **mardi 27 septembre**.



# TENNIS CLUB

Encore deux mois et la saison 2011 s'achèvera. 2012, pour le tennis, débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Côté terrain, cette année, les joueurs ont procédé au nettoyage des deux courts. Ils ont relevé les manches puis saisi les manches des balais-brosses et des raclettes pour débarrasser la résine de la couche noirâtre qui la recouvrait, à une époque où les restrictions d'eau n'étaient pas encore en vigueur. Ensuite les employés de la CCVS ont colmaté les fissures. Le club a procédé à des retouches de peinture et les courts étaient opérationnels pour le championnat de printemps.

La commune ayant fait couper les cyprès devenus trop envahissants, au cours de l'hiver, des filets brise-vent ont été posés sur la face ouest, le long de la route et ce sont encore les membres du club qui ont usé de l'huile de coude pour tendre les tissus verts à la manière des équipiers sur un grand voilier.

Côté école de tennis, la nouveauté à la rentrée 2010 consistait en l'utilisation du gymnase de Ligny-le-Châtel. Ainsi les enfants ont pu suivre les leçons sans discontinuer d'octobre à juin, avec Julien Morin, un éducateur de Profession-Sport-Yonne. Ce n'est qu'en avril qu'ils ont rejoint les courts extérieurs de Maligny. Pour la saison 2012, le moniteur a été retenu pour donner deux heures consécutives, permettant la formation de deux groupes, un pour les débutants, l'autre pour le perfectionnement. Le nombre de places étant limité, si vous souhaitez inscrire votre enfant l'année prochaine, renseignez-vous rapidement auprès du président, même si les inscriptions définitives se feront courant septembre.

Côté championnat, les résultats ont été excellents au mois de mai et la montée en puissance des jeunes avait permis la formation de 2 équipes messieurs pour le printemps. Les dames en grande forme également, très motivées, participeront à la coupe d'hiver en 2012.

Côté tournois, les compétiteurs se sont inscrits un peu partout dans la région et ont glané des points pour améliorer grandement leur classement.

Le double mixte a eu lieu le dimanche 3 juillet et a vu la participation de dix équipes. Si la parité n'a pu être respectée au niveau des inscriptions, l'esprit sportif et la convivialité étaient au rendez-vous de cette XV<sup>e</sup> édition, comme d'habitude.

## Résultats des équipes :

Coupe d'Hiver 10/11                      Messieurs :                      5<sup>e</sup> / 6 en 3<sup>e</sup> division

Championnat de printemps : Messieurs équipe 1: 2<sup>e</sup> / 6 en 3<sup>e</sup> division  
Messieurs équipe 2 : 1<sup>er</sup> / 5 en 6<sup>e</sup> division  
Dames :                                      2<sup>e</sup> / 6 en 4<sup>e</sup> division

Double Mixte : 1<sup>er</sup> Franck et Thomas                      2<sup>e</sup> Sabrina et Alain  
3<sup>e</sup> Corentin et Gilles                                      4<sup>e</sup> ex Margaux et Théo  
4<sup>e</sup> ex Véronique et Maxime                                      ....

Luc Nolet



Double mixte du 3 juillet 2011

## Aide à Domicile (ADMR)

**La Maison des Services est ouverte dans la Grande rue, à Ligny-le-Châtel.**



**La façade de la maison des services, au bas de la Grande rue, à Ligny-le Châtel.**

Depuis le mois de novembre 2010, l'association locale d'aide à domicile (ADMR) de Ligny-le Châtel et ses environs a « pignon sur rue » et plus précisément sur « Grande rue ». C'est, en effet, dans cette artère, au 3 bis, qu'elle a ouvert sa « Maison des Services », en lieu et place de l'ancien bazar-pressé-loto. Rappelons que cette association, dont l'objectif est « l'aide au maintien à domicile des personnes âgées mais également des familles et des personnes en difficulté passagère ou de plus longue durée », fonctionnait depuis une vingtaine d'années, au sous-sol de la maison de retraite, dans un local devenu quelque peu exigu et peu fonctionnel, compte-tenu de la progression du volume d'activité, durant cette période.

### La MAISON des SERVICES

Mise à disposition gratuitement par la commune de Ligny, cette nouvelle structure spacieuse, claire et fonctionnelle, permet d'offrir un espace de confidentialité, un véritable espace d'accueil pour le public et les salariées, un espace de travail bien aménagé pour la coordinatrice, un espace assez vaste pour les diverses réunions et enfin, ce n'est pas négligeable, un coin toilettes, qui faisait cruellement défaut dans l'ancien local.

En tout cas, bénévoles et salariées, principaux utilisateurs de l'espace, n'ont pas manqué de faire part de leur satisfaction : tout le monde se sent bien dans ce lieu de travail et de rencontre ouvert et convivial.

Une première constatation positive réside dans le fait que les visites de personnes demandant des informations sont de plus en plus nombreuses.



**L'intérieur de la Maison des services, un cadre spacieux et accueillant.**

## En savoir plus

L'association ADMR de Ligny-le-Châtel et ses environs couvre les communes de La Chapelle-Vaupelteigne, Lignorelles, Ligny-le-Châtel, Maligny, Méré, Varennes, Villeneuve-Saint-Salves et Villy.

La Maison des services est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h.

Coordonnées : tél. 03.86.98.01.41 ; E-mail : [admr.ligny@wanadoo.fr](mailto:admr.ligny@wanadoo.fr)

## ANIMATIONS 2011

**Soirée choucroute** le 12 février, avec orchestre. Succès habituel.

**Journée fleurs** le 19 mars : Merci encore pour l'accueil que vous avez réservé aux vendeuses de Maligny.

Ces animations permettent le financement des colis de Noël.

## CONTACTS

### Aide aux familles :

Pour la constitution des dossiers, s'adresser à **Marlène Mocquot**, secrétaire familles, tél. 03 86 47 49 95.

### Aide aux retraités :

1) **Dossiers** : contacter **Sylvette Nolet**, responsable village à Maligny, tél 03 86 47 48 99  
ou **Angélique Taranne**, coordinatrice ADMR à la Maison des services.

### 2) **Téléassistance Filien:**

Pour son installation ou tout renseignement, contacter **Mireille Bonnet** à Maligny au 03 86 47 47 44  
ou **Jean Paolella** à la Chapelle-Vaupelteigne, tél. 03 86 42 42 40.

Pierre Chiapino, secrétaire administratif et Sylvette Nolet, responsable village.

# Revue de presse



## Gérard Arnouts repart aux cantonales

C'est dans un caveau bondé que le maire, Gérard Arnouts, a présenté les vœux de la municipalité aux habitants, vendredi.

Après un tour d'horizon rapide des réalisations de l'année écoulée « une année satisfaisante puisque tous nos travaux ont été financés sans augmentation de la pression fiscale et sans emprunt » a-t-il souligné, il s'est tourné vers l'année 2011. Année du recensement mais également d'élection.

« J'espère que le recensement, qui débute le 20 janvier, confirmera l'augmentation continue de la population », a-t-il précisé.

### « Une réflexion sur l'éventuelle création d'un groupe scolaire »

Le maire a ensuite annoncé les projets qui seront mis en chantier, dont la continuation du programme de rénovation des rues. « Notre souhait est que toutes les rues soient refaites en 2014 ».



**CANDIDAT.** Après avoir énoncé les projets pour sa commune, Gérard Arnouts a annoncé qu'il briguerait un nouveau mandat de conseiller général.

Au programme aussi : l'aménagement du foyer en deux salles séparées par une cloison mobile pour accueillir provisoirement la nouvelle classe. « Une réflexion est lancée quant à l'éventuelle création d'un groupe scolaire qui réunirait toutes les classes du RPI (regroupement pédagogique inter-communal) », a-t-il souligné. Autres projets : construction d'un hangar pour le matériel communal, achat de l'immeuble

situé entre le caveau et mairie, plantation d'arbres et continuation du verger des enfants...

« Notre souci est de maîtriser nos finances sans augmentation des impôts. Nous ne sommes pas, à ce jour, assurés des rentrées ni des compensations de l'État qui devraient couvrir le manque à gagner dû à la suppression de la taxe professionnelle », a-t-il souligné.

Gérard Arnouts est également conseiller général du

canton de Ligny-le-Châtel. Son mandat se termine alors que les réformes des collectivités territoriales se mettent en place, touchant les communautés de communes dès 2011 et les cantons en 2014.

### « Je serai candidat »

« Le passage de la communauté de communes à plus de 5.000 habitants nécessite une parfaite connaissance du terrain et des élus. J'ai déjà pris des contacts... En 2014, lors du remodelage des cantons - qui devront compter plus de 12 ; 000 habitants - et qui s'accompagnera de la disparition probable du nôtre, nous aurons un dur combat à mener, une voix forte à faire entendre afin de sauvegarder notre identité. Des choix importants seront à faire. Le travail s'annonce passionnant et le mandat ne durera que trois années. C'est pourquoi je serai candidat à ma propre succession, au mois de mars, et c'est à vous que je voulais, en priorité, réserver cette nouvelle », a-t-il annoncé, déclenchant des applaudissements. ■

P.-F. C.

# Commune

## Galimatias et bowling pour les enfants



**RIRES.** Galimatias et la soupe à la grimace ont bien fait rire les enfants et les grands, mardi.

Entre les fêtes de Noël et celles de fin d'année, les enfants de Maligny et de Villy ont été gâtés avec des animations qui proposaient un spectacle pour les uns, une sortie pour les autres, un goûter pour tous.

Réunis au caveau, mardi, souvent avec papa et maman, les plus jeunes ont profité du très beau spectacle musical de la troupe Touk-Touk compagnie et offert par le CCAS (centre communal d'action socia-

le). Sur fond de préparation de soupe à la grimace et de recherche de langue au chat, ingrédient nécessaire à la petite sorcière Galimatias pour relever « ses courgettes écrasées dans du jus de chaussette », les deux comédiens ont fait rire.

### Les plus grands au bowling

Utilisant un grand nombre d'instruments souvent très originaux, ils ont offert un conte musical dans

lesquels chants, textes et jeux de scènes drôles se complétaient. Le public, un peu surpris au départ, a adoré et n'a pas ménagé ses applaudissements.

Pendant ce temps, une trentaine d'enfants plus grands a profité d'une sortie en car offerte par le comité des fêtes pour aller s'éclater au bowling.

Les deux groupes ont ensuite eu droit à un délicieux goûter avec crêpes, boissons et friandises. ■

P.-F. C.

# Le calendrier des animations de 2011

Les associations locales et la municipalité se sont regroupées pour proposer aux habitants du village et à leurs voisins, un calendrier 2011 des manifestations. Loin d'être exhaustif, ce programme devra être complété au fur et à mesure que de nouvelles dates seront connues.

**Janvier** : vendredi 7, vœux de la municipalité ; samedi 22, Saint-Vincent locale ; samedi 29, assemblée générale et galette des rois du comité des fêtes.

**Février** : samedi 12, carnaval des amis des écoles et soirée choucroute ADMR (aide à domicile en milieu rural) de Ligny ; samedi 19, randonnées Croq'Lune ; samedi 26, soirée moules frites du comité des fêtes.

**Avril** : samedi 9, loto des amis des écoles ; samedi 23, chasse aux œufs.

**Mai** : samedi 7, repas des chasseurs ; dimanche 8, cérémonie commémorative ; dimanche 15, concours de pétanque du comité des fêtes ; mardi 31, fête des voisins.

**Juin** : samedi 18, kermesse des écoles ; mardi 21,



**CHASSE AUX ŒUFS.** Le départ de la dernière chasse aux œufs avait rassemblé les enfants. ARCHIVES

fête de la musique ; samedi 25, feux de Saint-Jean du comité des fêtes.

**Juillet** : samedi 2, tournoi de tennis double mixte ; dimanche 10, vide-gre-

niers du comité des fêtes ; jeudi 14, méchoui des sapeurs-pompiers, jeux du comité des fêtes, retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice.

**Septembre** : samedi 3, concours de pétanque et fête foraine du comité des fêtes.

**Octobre** : samedi 22, semaine bleue et repas du CCAS (centre communal d'action sociale).

**Novembre** : samedi 5, soirée choucroute des pompiers ; jeudi 11, cérémonie commémorative.

**Décembre** : samedi 3, Sainte-Barbe ; vendredi 16, tombola des amis des écoles et spectacle du CCAS pour les enfants ; vendredi 31, réveillon du comité des fêtes. ■

## ■ Et les rendez-vous réguliers

**Dans la salle Lafarge**, tous les mardis, de 15 à 17 heures, ateliers de travaux manuels ; tous les jeudis, de 14 à 18 heures, réunions du club de l'amitié ; chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 à 18 heures, rencontres des veuves civiles.

**En extérieur** (en fonction de la météo), le mercredi et samedis après-midi, pétanque au complexe sportif ; tous les vendredis, randonnées pédestres ouvertes à tous, départ à 14 heures de l'espace Lafarge. ■

# 150 lucioles dans la nuit de la Croq'lune



**DÉPART.** Gilet fluo, casque et lampe allumée... les vététistes attendent le départ de la randonnée nocturne par groupes.

Samedi soir, dès 18 heures, l'espace Lafarge a brusquement été envahi par une foule de vététistes et de marcheurs, tous munis de lampes en état de marche.

Quelques instants plus tard, la nuit étant complètement tombée, les randonneurs tels une volée de lucioles se sont retrouvés le long des chemins, au milieu des champs et des vignes entourant le village.

La Croq'lune, organisée

pour la dernière fois par les Renards verts de Chablis aventure VTT (l'association est en cours de restructuration et change de nom) venait de prendre son envol.

**70 marcheurs  
et 80 vététistes  
au départ**

Une fois de plus, elle a fait le plein de partici-

pants dont le nombre a été volontairement limité à 150. « Compte tenu de notre capacité d'accueil, c'est le maximum de personnes que nous pouvons inscrire en leur offrant toutes les garanties de sécurité et d'encadrement, les meilleures conditions d'organisation », précisait l'un des organisateurs. Par groupes de 10 à 12, solidement encadrés, 80 vététistes se sont retrouvés sur un circuit non balisé de 25 kilomètres. Les 70 mar-

cheurs sont, quant à eux, partis groupés sur un circuit fléché de 12 kilomètres. À mi-parcours, un solide ravitaillement a permis à tous ces randonneurs de se retrouver et de prendre un peu de repos avant de terminer la boucle.

À l'arrivée, c'est dans le caveau que tous ont dégusté et apprécié soupe à l'oignon, vin chaud et victuailles proposés par les organisateurs. ■

P.-F. C.

# Carnaval avant l'heure, un défilé coloré !



**COULEUR.** Tout le monde est prêt pour cette balade dans les rues du village, avant un goûter de crêpes en fin de parcours.

Samedi après-midi, Maligny a connu une animation aussi inhabituelle que bruyante et colorée.

Organisé par l'association des amis des écoles, un joyeux défilé de carnaval s'est déroulé dans les

rues. Enfants et enseignants du regroupement pédagogique, costumés et maquillés, accompagnés par de nombreux parents dont certains étaient également déguisés, ont apporté un air de fête au vil-

lage et aux habitants.

Au terme de la balade, après avoir brûlé Monsieur Carnaval, un goûter de crêpes et boissons chaudes a réuni les participants.

Les bénéfices de cette

manifestation iront dans les caisses de chacune des coopératives scolaires. ■

P.-F. C.

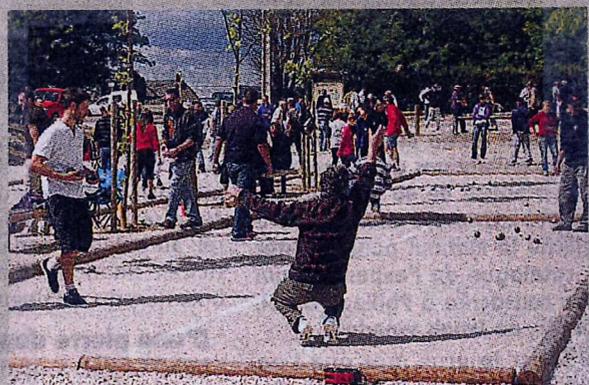
**Plus d'info.** Prochaine manifestation des amis des écoles, un loto le samedi 2 avril, au foyer communal de Lignorelles.



## MALIGNY

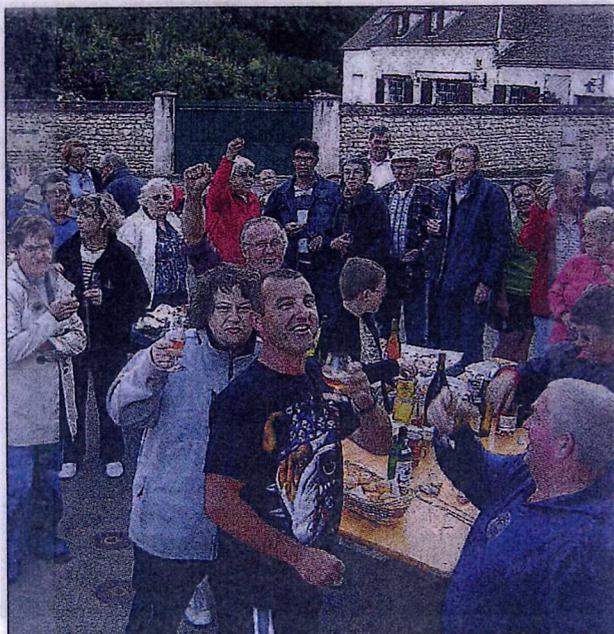
Une quarantaine de chasseurs a participé, samedi, à l'animation du comité des fêtes à l'espace Lafarge. Les moins de 6 ans sont partis en premier, pour prendre un peu d'avance dans la quête des œufs.

## Plus de 130 boulistes en lice



Dimanche, le concours de pétanque en doublettes organisé par le comité des fêtes a connu une belle réussite. Plus de 130 boulistes amateurs, se sont retrouvés sur le terrain du complexe sportif Julien Berségol. Disputée dans un esprit sportif et amical, cette compétition, richement dotée, a donné lieu à quelques parties très serrées. Tous les participants sont repartis avec un lot. ■

## Une cinquantaine de voisins festoie



**FÊTE.** Ambiance bon enfant dans le quartier Picardie où une cinquantaine de voisins partageait repas et soirée.

Vendredi soir, la fête des voisins a réuni une cinquantaine de personnes, rue de Picardie.

Cette soirée de détente, très prisée des habitants du quartier, a permis aux participants de partager un apéritif accompagné des spécialités de chacun avant de déguster les sau-

cisses grillées sur les barbecues et petits crus internationaux tirés des réserves personnelles.

Un moment de plaisir partagé et de discussions qui s'est terminé tard dans la nuit, avec une idée : en 2012, la musique sera présente. ■

P.-F. C.

## La foule à la fête des écoles



**AFFLUENCE.** Il y avait beaucoup de monde à la fête des écoles.

La fête de fin d'année du regroupement pédagogique Maligny-Villy-Lignorelles-La Chapelle Vaupelteigne, organisée samedi par l'association les amis de l'école avec enseignants et parents, a été une réussite.

Les élèves des six classes maternelles et élémentaires, ont offert un programme de chansons, sketches et danses. Après le specta-

cle, différents stands étaient proposés : pêche aux canards, chambouletout, tir aux pigeons ainsi qu'une vente de gâteaux et de brochettes.

La soirée s'est terminée avec un repas champêtre. Les bénéfices tirés de cette manifestation vont permettre de regonfler les caisses de la coopérative scolaire. ■

P.-F. C.



**MALIGNY.** À l'espace Lafarge, Christian Sauvage a mis Brassens et la chanson française à l'honneur. PHOTO P.-F. C.

## Un feu de Saint-Jean réussi samedi



Samedi, à l'invitation du comité des fêtes de Maligny, près de 400 personnes sont venues en soirée admirer le superbe feu de la Saint-Jean. Le groupe L'air de rien a animé la soirée dansante jusqu'à une heure avancée de la nuit. ■

# 115 convives au méchoui des pompiers

Jeudi matin, l'animation était inhabituelle aux abords de l'ancien lavoir de Maligny. Vers midi, de nombreux habitants ont commencé à converger

vers le bâtiment : 115 personnes ont répondu à l'invitation des sapeurs-pompiers, organisateurs de ce rendez-vous devenu traditionnel.

« Notre repas a de plus en plus de succès. D'année en année, nous sommes de plus en plus nombreux », constataient les responsables.

Après avoir accueilli les convives, le chef de corps, l'adjudant Serge Blondeau, a évoqué l'activité du centre de première intervention (CPI).

## Trois nouveaux au CPI

« Cette année, avec l'arrivée de trois nouveaux pompiers, l'effectif du CPI est de dix volontaires. Depuis la dernière Sainte-Barbe, en décembre 2010, nous avons effectué une bonne vingtaine d'interventions dont une moitié de secours à des personnes. Nous avons également effectué des déblaiements de chaussées, des destructions de nids d'insectes et diverses sorties... »

La prochaine animation du CPI de Maligny sera la soirée choucroute du samedi 5 novembre. ■

P.-F. C.



**SUCCÈS.** Le méchoui des pompiers enregistre chaque année de plus en plus de participants.

## Tennis : dix équipes en double mixte

Dimanche, le tennis-club de Maligny organisait son tournoi interne double mixte. Si la parité n'a pas pu être respectée au niveau des inscriptions, l'esprit sportif était au rendez-vous de cette

15<sup>e</sup> édition qui a vu dix équipes s'affronter dès 8 heures. Les résultats : 1. Franck et Thomas, trois victoires ; 2. Sabrina et Alain, deux victoires (+7) ; 3. Corentin et Gilles, deux victoires (+4). ■

P.-F. C.



**DOUBLE MIXTE.** La parité n'a pas pu être toujours respectée.

# La vallée du Serein dit non, mais...

Mardi soir, réunis à Maligny sous la présidence de Gérard Arnouts, conseiller général, les élus de la communauté de communes de la vallée du Serein (CCVS), ont, à une très large majorité rejeté le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet. Ce projet prévoit la fusion de la CCVS avec la communauté de communes du Chablisien (lire ci-dessus).



**FLOU.** Gérard Arnouts (à droite) a qualifié de « flou artistique » le futur projet d'intercommunalité.

**« Nous n'avons aucun élément chiffré »**

Les raisons de ce refus ont été largement expliquées par les différents intervenants, notamment par le président, favorables à d'autres solutions : « Nous devons nous prononcer sur un projet qui engage l'avenir de nos communes alors que nous n'avons aucun élément chiffré sur les conséquences financières des propositions soumises. Nous n'avons aucune simulation précise sur les modifi-

cations qu'elles ne manqueront pas d'entraîner en matière de compétences, en matière de gestion du personnel (que deviennent les employés de la CCVS), en matière de ges-

tion des services (régie ou affermage). Nous sommes en fait dans un flou artistique. »

Dans l'assemblée, chacun est conscient de l'importance de cette déci-

## ■ Un large éventail de positions

Pour Marcel Huré, le maire de Méré, dont le conseil municipal a voté pour le schéma, la situation ne pourrait pas être pire : « Nombre de services, perception, collège, banques, passeports et autres sont déjà partis à Chablis... Est-il judicieux de repousser la décision ? ».

Maurice Mocquot, maire de Varennes, penche pour un vrai partenariat équitable.

Hubert Trapet, maire de Pontigny, est favorable à des contre-propositions.

Des voix s'élèvent même en faveur d'une consultation de la population. ■

sion, compte tenu du calendrier imposé par la future réforme des collectivités.

## L'idée d'une petite communauté

Le refus de la proposition des différents découpages laisse la porte ouverte à une autre possibilité qui semble séduire un grand nombre de délégués. C'est la construction d'une petite communauté de 5.000 habitants, avec des communes frontalières désireuses de rejoindre la CCVS. Des contacts sont pris dans ce sens.

Pas question, cependant, de fermer définitivement la porte au Chablisien : « Nous demandons plus de temps afin de réfléchir aux possibilités d'harmoniser les services des deux communautés pour que, le jour venu, sans date précise, la fusion puisse se faire dans des conditions optimum. Actuellement, la solution réside dans l'indépendance des deux communautés avec des partenariats ponctuels. ». Cette proposition (adoptée avec 17 voix pour, 5 contre et un refus de vote), sera transmise au préfet. ■

P.-F. C.

# Communauté : pédale douce sur les investissements

Après une année 2010 particulièrement faste qui a vu la concrétisation de la crèche, à côté de la maison de l'enfant à Pontigny, et la salle annexe au gymnase cantonal à usage de dojo et de sports au sol, à Ligny-le-Châtel, la communauté de communes (CCVS) s'accorde une pause dans les investissements.

« Nous devons être en capacité d'investir le moment venu »

« Notre budget primitif 2011 est construit avec deux idées directrices : ne pas augmenter les taxes et ne pas faire d'emprunt. De gros projets se préparent. Nous devons être en capacité d'investir quand le moment sera venu. C'est pourquoi nous proposons

une pause dans les investissements », a expliqué le président, Gérard Arnouts aux conseillers communautaires réunis jeudi soir, à Maligny.

Pour autant, bon nombre d'actions engagées en 2011 se poursuivent dans les domaines de l'environnement (ordures ménagères et tri sélectif), des travaux, des personnes âgées, du tourisme, du service incendie, de l'enfance (maison de l'enfant, crèche et restauration scolaire etc.).

Ensuite, les responsables profitent de cette année de transition pour lancer un long travail de préparation concernant les éventuelles créations d'une unité Alzheimer et d'une maison de santé. Des projets évoqués depuis quelques temps déjà.

Des décisions qui se traduisent au niveau des finances par une baisse sensible des recettes et dépenses d'investissements

et une légère augmentation des recettes et dépenses de fonctionnement.

## Pas ou peu de recours à l'emprunt

« Les objectifs de la mission des finances ont été clairs : jusqu'en 2014 et la mise en place de la future coopération intercommunale, on s'en tient au fonctionnement, on évite tout investissement supplémentaire, on n'augmente pas les charges et on préserve l'équilibre des finances. On essaie de boucler chaque budget avec un excédent qui permette de ne pas avoir recours à l'emprunt ou seulement à un minimum lors de nos prochains investissements », a précisé Gérard Arnouts.

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité moins une voix par l'assemblée. Il s'élève, tous services confondus, à la somme de 1.766.049 euros en section fonctionnelle et à 682.283 euros en investissement.

Auparavant, le compte administratif 2010 avait été voté à l'unanimité avec un excédent global de clôture reporté de 163.350,87 euros. ■

P.-F.C.



PAUSE. Le budget primitif présenté par le président Gérard Arnouts marque une pause dans les gros investissements.

## Les autres décisions prises au conseil communautaire

Inscription de 12.500 euros en investissement pour l'acquisition éventuelle d'un véhicule. Maintien de la participation des communes à l'entretien des stations d'épuration : syndicat de la Garenne, 18.700 €, Ligny, 6.460 €, syndicat Venouse-Rouvray, 8.840 €.

Maintien du taux de la taxe sur les ordures ménagères à 11,50 % ; adhésion au syndicat mixte centre Yonne pour 0,85 € par habitant soit 4.500 €. Versement d'une subvention de

1.100 € à l'association des Jeunes sapeurs pompiers, 1.500 € à la grange de Beauvais (animation écoles) ; 10.000 € à l'office du tourisme et financement de la création de son site internet ; demande de remboursement de 105.000 € par le SIVU des eaux au titre des frais inhérents à l'unité de traitement de l'eau potable ; maison de retraite : participation de la Mutualité à hauteur de 145.240 € au titre du loyer et 2.300 € au titre de la taxe des ordures ménagères.

# Crèche

## Les assistantes maternelles à la crèche

Début janvier, la crèche des Petits Sereins a ouvert ses portes à Pontigny avec un objectif souligné par le président de la communauté de communes, Gérard Arnouts, « élargir l'éventail des possibilités de garde d'enfants sur le canton sans faire de concurrence aux assistantes maternelles. Notre souhait est qu'un travail interactif puisse se créer... »

Dans ce but, un RAM (relais assistantes maternelles) a été créé, destiné à accueillir les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent dans le cadre de leur travail.

### Un groupe de travail est constitué

Vendredi soir, une vingtaine d'assistantes maternelles, sur les 35 que compte le canton, a participé à une réunion organisée par la commission petite enfance de la communauté de communes.

Il s'agissait de leur faire visiter la crèche et le RAM,



**VISITE.** Accompagnées de Gérard Arnouts et Morgane Ruiz à sa droite, les assistantes maternelles ont visité la crèche et la RAM.

rogations et d'élaborer les bases de son fonctionnement futur.

Morgane Ruiz, animatrice du RAM de Chablis, est venue parler de sa propre expérience en matière d'accueil des assistantes maternelles, de services mis à leur disposition, d'organisation au sein de sa propre structure.

De nombreuses questions ont été posées, concernant le transport des enfants, les assurances, les plannings d'accueil, les

inscriptions, les formations, les activités, les services proposés etc.

Pour y répondre, il a été décidé de créer un groupe de travail constitué de cinq assistantes maternelles et des membres de la commission petite enfance. « Il serait bon que chacune d'entre vous soumette à la réflexion de ce groupe, ses observations, ses besoins, ses attentes, de façon à déterminer ce qui peut être fait dans le

cadre du RAM de Pontigny. Une première réunion pourrait se tenir en février », a précisé Gérard Arnouts. Il prévoit, compte tenu de la nécessité de créer un poste d'animateur, l'ouverture du RAM en septembre.

En attendant, les assistantes maternelles présentes se sont montrées favorables à une rencontre avec leurs collègues de Chablis qui utilisent cette structure. ■

P.-F. C.

# Les Petits Sereins dans leur nid douillet

Lundi matin, la nouvelle crèche, les Petits Sereins, a ouvert ses portes, au Pré-Neuf, à Pontigny, juste à côté de la maison de l'enfant.

A 7 h 30, parents, enfants et professionnelles étaient impatients d'investir les lieux et de profiter du cadre chaleureux mis à leur disposition par la communauté de communes de la vallée du Serein.

Les enfants accueillis, une douzaine pour ce premier jour, ont rapidement pris leurs marques à l'intérieur de la structure, grâce aux nouveaux jeux qu'ils ont découverts et notamment le toboggan.

« À aucun moment ils n'ont manifesté de l'inquiétude et ils ont passé une journée "sereine" », précise Amélie Tétard, la directrice, satisfaite d'évoluer dans d'aussi bonnes conditions avec une équipe d'encadrement étoffée.

## Une plus grande capacité d'accueil et une équipe étoffée

« De notre côté, nous avons continué à rapatrier et installer les dernières affaires qui restaient dans l'ancien local. Cependant, notre adaptation est un peu plus longue. Du fait



CRÈCHE. Une structure fonctionnelle et agréable pour les petits et pour l'équipe d'encadrement.

de l'augmentation de capacité de la crèche, nous mettons en place une nouvelle organisation qui tient compte de l'arrivée de deux personnes supplémentaires dans notre équipe », explique la directrice.

« Demain (mardi, N.D.L.R.), poursuit-elle, nous accueillerons deux nouveaux enfants et lorsque les vacanciers et malades seront de retour, nous aurons atteint un effectif de 18 enfants. C'est ce qui était prévu dans le planning. Avec l'arrivée de deux nouveau-nés, entre

mars et avril, nous atteindrons notre capacité d'accueil maximum qui est de 20 enfants correspondant aux 20 places accordées, 18 en accueil régulier et 2 en accueil occasionnels type halte-garderie. »

« Nous sommes en tout cas ravies de cette structure qui répond à nos attentes [...] Chacun pourra y trouver sa place et s'épanouir avec des espaces et des jeux adaptés pour chaque âge. Cela valait le coup d'attendre quatre ans. »

Les parents, quant à eux, ont l'air conquis : « La

preuve, j'ai cinq demandes d'inscriptions pour des deuxième enfants », souligne Amélie Tétard. Elle lance aussi un message aux parents : « Que ceux qui sont intéressés par une inscription pour la rentrée ne tardent pas à faire leur demande par écrit, adressée à la directrice, avec leurs besoins de garde (jours, heures, dates). Les réponses seront données au cours du mois de mai ». ■

P.-F. C.

**Pratique.** Pour tous renseignements, contacter Amélie Tétard au 03.86.47.53.46.

# La nouvelle crèche fait l'unanimité

Réalisée sous l'égide de la communauté de communes de la Vallée du Serein (CCVS), la nouvelle crèche ouvrira ses portes le 3 janvier prochain. Actuellement, sa capacité d'accueil est de 18 lits : 16 permanents et deux en accueil polyvalent. Son passage à 20 lits (18 + 2) est envisagé à compter du printemps prochain.

Mercredi, parents et enfants sont venus nombreux visiter cette structure qui a fait l'unanimité quant à son esthétique, son espace, son aménagement, sa fonctionnalité. Pas de fausse note dans les commentaires des uns et des autres.

Virginie, de Maligny : « Superbe et bien pensée ! Les espaces sont bien séparés et très éclairés grâce à la présence de cloisons vitrées. Depuis le temps qu'on l'attendait, c'est une réussite ! »



**CONQUIS.** Les jeunes enfants ont rapidement découvert les bons coins jeux de la nouvelle crèche.

Marjorie, de Varennes : « Le grand luxe ! Tout est adapté. Quel changement pour les enfants qui fréquentaient les anciens locaux... ! »

## Surface quadruplée

Il est vrai que la surface aménagée passe de 100 m<sup>2</sup> à 400 m<sup>2</sup> et que tout a été conçu pour les

enfants, comme le fait remarquer Amélie, la directrice : « C'est magnifique, bien conçu, le top pour les conditions de travail. Il y a beaucoup d'espace, c'est clair et fonctionnel... Le fait de pouvoir accueillir plus d'enfants est une bonne réponse aux demandes des familles... »

Gérard Arnouts, le prési-

dent de la CCVS, ne cachait pas sa satisfaction : « Nous avons voulu montrer les locaux aux parents et aux enfants avant qu'ils ne soient opérationnels. Je crois que leurs réactions sont éloquentes. Nous avons réalisé un outil qui donnera entière satisfaction aussi bien aux enfants qu'aux parents et, bien sûr, au personnel... Nous allons, dans les jours à venir, organiser une visite pour les assistantes maternelles du canton qui le souhaitent. Une salle est mise à leur disposition au sein de la structure à des fins administratives, de formation, d'animation etc. »

Les tout jeunes enfants ont, quant à eux, rapidement trouvé leurs marques et se sont appropriés les divers coins jeux qu'ils retrouveront après les fêtes.

P.-F. C.

# La crèche inaugurée en grande pompe

Samedi après-midi, l'inauguration de la structure multi-accueil des Petits sereins a attiré beaucoup de monde au Pré-neuf.

Aux côtés de Gérard Arnouts, président de la communauté de communes de la vallée du Serein (CCVS), maître d'ouvrage, de nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles le ministre Henri De Raincourt, le préfet Jean-Paul Bonnetain, Jean-Marie Rolland, député et André Villiers, président du conseil général.



**RUBAN.** Le ruban symbolique a été coupé, samedi, par le ministre Henri De Raincourt, en présence des personnalités.

gymnase, le dojo. Prochainement ce sera au tour du relais d'assistantes maternelles intercommunal de voir le jour. Nous possédons donc un équipement complet pour l'accueil des enfants. »

Il a également rendu hommage au travail de l'architecte, Didier Gallard, en insistant sur l'importance de l'intervention des partenaires financeurs, sans lesquels le projet n'aurait pas pu voir le jour. Un sujet sur lequel les différents intervenants,

président de la CAF (caisse d'allocations familiales), président de la Mutualité, président du conseil général et ministre se sont montrés d'accord.

Tous ont salué l'équipement répondant à des normes innovantes en matière de chauffage et respectueux de l'environnement.

Ils ont également mis en avant l'utilité d'une telle structure en zone rurale pour attirer les jeunes couples. « Un pareil investissement conjugue le pro-

blème difficile de la complémentarité travail service. Il permet de satisfaire à la nécessaire recherche d'emplois en assurant la garde des enfants », a souligné André Villiers.

Henri De Raincourt a insisté, quant à lui, sur les bienfaits de l'intercommunalité : « La démonstration est faite que l'on peut mettre en œuvre des projets d'envergure au sein de l'intercommunalité sans toucher à l'intégrité et à l'indépendance des communes. »

P.-F. C.

## « Un équipement complet pour l'accueil des enfants »

Gérard Arnouts a exprimé toute sa satisfaction : « Aujourd'hui, dans le canton, cette structure d'accueil pour la petite enfance s'ajoute à la Maison de l'enfant, l'accueil périscolaire, la restauration, le

## DES CHIFFRES

La structure multi-accueil s'est ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Architecte : cabinet Didier Gallard à Chablis. Capacité d'accueil : 20 lits. Coût : 877.000 € hors taxes. Subventions : CAF, 127.000 € ; État, 43.000 € ; Europe, 120.000 € ; conseil général, 305.000 € ; ADEME, 25.000 € ; contrat de canton, 50.000 €, soit environ 79 % du total.

## Le carnaval s'invite à la crèche

Comme chaque année, mardi après-midi à l'occasion du carnaval, les enfants de la crèche, déguisés ont accueilli les petits du centre de loisirs (3-6 ans) maquillés, eux, par Marion, leur animatrice.

Cette année, la rencontre a eu lieu dans les nouveaux locaux de la crèche, suffisamment spacieux pour loger tout ce petit monde. Abeilles, pirates, Indiens, Chinois, clowns étaient au rendez-vous.

### Un premier contact enrichissant entre les enfants

Autour d'un goûter gourmand, tous ont partagé un moment riche. Il a permis aux enfants de la crèche d'avoir un premier contact avec le monde de l'animation, qu'ils fréquenteront certainement en grandissant. Quant aux enfants du centre de loisirs, ils ont pu retrouver sur place la toute petite enfance qu'ils ont quittée il y a peu, et parfois des petits frères et sœurs.



**FÊTE.** Entre enfants déguisés et enfants maquillés, la crèche était très colorée, mardi.

Cette invitation, qui a ravi les bambins et les animateurs, se renouvellera en juin, pour la fête de la Maison de l'enfant autour de jeux en commun. ■

P.-F. C.

**SAISON MUSICALE.** Une erreur s'est glissée dans l'article paru hier concernant la saison musicale des Amis de Pontigny. Le dernier concert de l'année, donné par l'ensemble William Byrd et la conférence qui l'accompagne sont programmés le dimanche 4 septembre, à 17 h 30, et non le 4 novembre. ■

# Centre de loisirs

## Les enfants inventent un jeu de société

Depuis le 4 juillet, le centre de loisirs de la maison de l'enfant a ouvert ses portes aux jeunes de 3 à 14 ans, accueillis à la journée complète.

Après une fréquentation un peu en retrait, la structure a retrouvé un rythme de croisière. Elle accueille en moyenne 35 enfants par jour. Ils sont répartis en trois groupes d'âges, pour favoriser le fonctionnement d'ateliers spécifiques à chaque niveau.

« Des activités basées sur le manuel, l'artistique et le jeu »

« Une fois de plus, nous n'avons privilégié aucun thème en particulier. Nos activités sont basées sur tout ce qui touche au manuel, à l'artistique et au jeu mais notre priorité, c'est de favoriser le choix et l'envie de l'enfant. Rien n'est figé. Tout dépend des demandes et de nos possibilités... » explique le directeur, Roger Tonnerre.



**LABYRINTHE.** La création du jeu de société est un vrai plaisir pour les enfants, mais elle nécessite beaucoup de réflexion et de travail.

Les activités aussi riches que variées changent donc régulièrement.

### Création d'un labyrinthe

C'est ainsi que ce mercredi matin, dans leurs salles, les petits travaillaient la pâte à sel, tandis que le groupe des moyens réalisait des peintures sur vitres. De leur côté, dans la grande salle de spectacle, les plus âgés

mettaient au point un jeu de société collectif, basé sur un questionnaire, qu'ils ont appelé le labyrinthe des Bowsers, et qu'ils proposeront aux autres. Ils ont précisé la règle : « Il s'agit pour quatre héros, Mario, Luigi, Pitch et Yochi, de délivrer la princesse Daisy en s'appuyant sur des indices et en déjouant les pièges sous forme de questions des méchants bowsers... »

S'ajouteront, pour finir ce mois, des sorties à la piscine, au musée d'histoire naturelle et au cinéma, ainsi qu'une participation à un stage de danse et percussions africaines, qui se déroulera la dernière semaine. ■

P. - F. C.

➔ **Pratique.** Horaires : de 7 h 45 à 17 h 30. Renseignements et inscriptions à La maison de l'enfant, à Pontigny, tél. 03.86.47.86.12 ou 03.86.47.52.07.

## Mercredi, la fête à la maison de l'enfant



**ENFANCE.** La crèche a été ouverte en janvier. PHOTO D'ARCHIVES

Mercredi 29 juin, dès 9 heures du matin, la maison de l'enfant s'ouvre au public. Enfants et parents sont invités à découvrir la crèche, le centre de loisirs et l'école de musique et de danse, à rencontrer responsables et professeurs, à participer aux différentes activités, à s'informer.

Des ateliers d'initiation

seront proposés. L'occasion de voir tout ce qui est proposé par cette structure qui dépend de la communauté de communes de la vallée du Serein. ■

P.-F. C.

**Pratique.** Entrée gratuite. Renseignements et programme auprès de la Maison de l'enfant, 03.86.47.86.12.

## Des activités pour tous au centre de loisirs

Le centre de loisirs de la maison de l'enfant ouvrira ses portes du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre.

« Nos activités seront plutôt basées sur tout ce qui touche au manuel. Nous tiendrons compte des envies des enfants en fonction de nos possibilités », précise le directeur Roger Tonnerre. Pour la première semaine, la création d'un film d'animation par les moyens et les grands est à l'étude, pendant que les petits travailleront sur l'imaginaire. La création de marionnettes et d'un herbier pourraient suivre.

### Sorties et camps

Grands jeux, sorties et camps sont planifiés : « Nous avons prévu des sorties à la piscine les jeudis 28 juillet et 18 août. Celles au musée d'histoire



**ATELIERS.** Les ateliers de travaux manuels seront ouverts à la demande des enfants. PHOTO D'ARCHIVES

naturelle et au cinéma à Auxerre sont fixées aux 21 juillet et 4 août. La sortie à Nigloland aura lieu le mardi 30 août. Des grands jeux seront organisés chaque mercredi et une journée festive clôturera chaque séjour, avec les parents. »

« L'innovation importan-

te, poursuit le directeur, concerne la participation de tous les enfants du centre au Festi'Coccinelle, mercredi 13 juillet, à Aix-en-Othe, dans le cadre du Festival-en-Othe. »

Deux camps seront organisés en juillet. Le camp équitation, pour les enfants de 7 à 14 ans, se dé-

roulera du 4 au 8 juillet au centre équestre de l'Armançon, à Chéu. Un minicamp de tir à l'arc, ouvert aux 8-14 ans, aura lieu les 20 et 21 juillet, au club de tir de Briennon. L'hébergement se fera au camping de Saint-Florentin. ■

P.-F. C.

### EN PRATIQUE

Les enfants, de 3 à 14 ans, sont accueillis de 7 h 45 à 18 h 30, la participation se fait à la journée complète. Un transport collectif gratuit est organisé (en fonction du nombre d'enfants) à partir de chaque village du canton.

Renseignements et inscriptions à la maison de l'enfant de Pontigny. tél. 03.86.47.86.12 ou 03.86.47.52.07 ; e-mail : maison-de-lenfant@wanadoo.fr.

## Initiation à l'escrime au centre de loisir

Au terme d'une semaine très active, c'est par une initiation à l'escrime et plus particulièrement au maniement du sabre que, vendredi après-midi, les enfants du centre de loisirs de la vallée du Serein ont clôturé en beauté leur séjour de Pâques.

Sous l'autorité bienveillante de Betty Zold, maître d'armes au comité départemental d'escrime et professeur dans les clubs d'escrime de Monéteau et Auxerre, ils ont acquis le vocabulaire et quelques gestes techniques de base qu'ils ont immédiatement mis en pratique.

**Les enfants, vêtus et masqués ont porté quelques assauts**

Après avoir enfilé veste et masque, pris la position de garde, avancé et reculé selon les règles de l'art, ils ont porté et subi quelques assauts, touché l'adversaire ou paré le coup. Les en-



**TECHNIQUE.** Déjà beaucoup de style dans cette fente avant pour toucher l'adversaire.

fants se sont bien pris au jeu et ont passé un moment des plus agréables.

La variété était au programme de cette deuxième semaine de vacances, au cours de laquelle les activités manuelles étaient choisies par les enfants. C'est ainsi que mardi, le twirling bâton était invité

de la structure. Durant plus de deux heures, suivant les conseils de Virginie Lancéa, du club de Chevannes, filles et garçons se sont essayés à manier, avec plus ou moins de dextérité, la baguette.

Jeudi, c'était journée cinéma avec au programme les films, tous deux diffu-

sés en 3D, *Rio* et *Titeuf*.

Dès cette semaine de rentrée de vacances, le centre de loisirs retrouvera son habituel accueil du mercredi. ■

P.-F. C.

➔ **Pratique.** Contact : Maison de l'enfant à Pontigny, au 03.86.47.86.12, CCVS au 03.86.47.52.07. E-mail : maison-de-lenfant@wanadoo.fr.

# José Thérézo rend visite aux enfants du centre de loisirs

Le centre de loisirs de la vallée du Serein a clôturé la première semaine d'activités, vendredi, avec la visite des enfants du centre social de Saint-Florentin. La soixantaine d'enfants, après une initiation de danse country, le matin, a accueilli le handballeur José Thérézo pour une séance de questions-réponses, l'après-midi.

José Thérézo affiche un palmarès impressionnant : 135 sélections en équipe de France, quatre participations aux jeux olympiques, cinq aux championnats du monde (dont une fois champion), cinq aux championnats d'Europe (avec trois titres à la clé).

**« C'est peut-être ce handicap qui m'a permis de réussir »**

Des résultats qui font de ce sportif une star. Pour tant José Thérézo a su garder une grande modestie. Ce Réunionnais d'origine, qui se distingue dans le handisport et surtout le handibasket depuis 1984, n'est pas très médiatisé en France. Mais le contact avec les jeunes, il adore.



**SIMPLICITÉ.** C'est une des qualités de José Thérézo qui pose, au milieu des enfants, après la séance de questions-réponses.

Devant un parterre d'enfants attentifs, avec beaucoup de patience, de pédagogie et de plaisir, il a répondu aux interrogations et donné une belle leçon de vie.

Pas de trémolos dans la voix pour expliquer comment, à l'âge de deux ans, il a perdu sa jambe droite à la suite de l'incendie accidentel de sa maison.

« Un drame certes, mais

c'est peut-être ce handicap qui m'a permis de réussir », souligne-t-il en mettant en avant le courage et la volonté. Mais le sportif a néanmoins souli-

## Une carrière sportive débutée à la Réunion

« À la Réunion, j'ai eu une enfance difficile et je voulais faire du sport, mais surtout pas de basket en fauteuil roulant. Puis un jour, je me suis assis dans un de ces fauteuils et je me suis senti à l'aise. C'était comme si j'avais toujours fait ça. Devenu le meilleur joueur de mon île, j'ai été invité pour un stage en

équipe de France et je suis resté. Depuis, je joue au Stade auxerrois en Nationale II, j'entraîne et je suis devenu le président de la section handisport cette année. »

José Thérézo a invité enfants et parents à venir voir un match au gymnase des Bouscats, à Auxerre. Le prochain aura lieu le 7 mai contre Saint-Etienne. ■

gné les difficultés rencontrés au quotidien par les handicapés en ville. L'accessibilité et les déplacements d'abord : « Un vrai parcours du combattant. Je fais partie d'une commission municipale, à Auxerre, chargée de recenser ces problèmes (entrées de magasins, largeur des trottoirs et des portes, etc.) de façon à tenter d'y apporter des aménagements. Mais c'est très lent. »

## Fiers d'emporter une photo dédiée

Quant aux emplacements réservés aux handicapés : « Il faut obliger les personnes valides à les respecter ces emplacements. Ils nous pourrissent la vie ! », s'insurge-t-il. Autre conseil : « Dans la rue ne regardez pas une personne handicapée avec insistance ou curiosité. Respectez-la comme vous respectez les autres. ». Il incite aussi les personnes handicapées à sortir : « Rencontrez d'autres personnes, faites du sport. C'est nécessaire et c'est vital ! ».

Chaque enfant est reparti en emportant fièrement un souvenir : la photo dédiée de ce champion hors norme. ■

P.-F. C.

**Contact.** Au tél. 03.86.48.35.97 ou 06.62.49.35.97.

# Le soleil favorise les activités de plein air

Depuis lundi, le centre de loisirs de la vallée du Serein accueille quotidiennement une vingtaine d'enfants, en moyenne, dans ses locaux de la maison de l'enfant.

Favorisée par un soleil estival, cette première semaine du séjour privilégie les activités de plein air.

Entre quelques moments de repos, d'ateliers artistiques ou de jeux au calme, le programme est en grande partie consacré aux sports d'équipes et aux jeux de coopération. Le fleurissement du patio et la plantation de fraisiers sont en cours. À l'approche des fêtes de Pâques, les ateliers créatifs et culinaires sont également bien fréquentés. Ils permettront à chaque enfant d'emporter à la maison un beau et bon souvenir de



**PLANTATIONS.** Le fleurissement du patio et la plantation de fraisiers se poursuivent.

ces quelques jours au centre.

« L'ouverture aux autres », thème des activités, n'est pas oubliée. Aujourd'hui, les 6-12 ans rencontrent leurs homologues des centres de Seignelay, Héry et Briennon, à Briennon. Demain, ils rece-

ront le centre de loisirs de Saint-Florentin et auront rendez-vous, le matin, avec les animateurs de danse country de Monéteau, et l'après-midi, avec le responsable de l'association Handisports d'Auxerre, section basket-ball.

La deuxième semaine s'annonce aussi active avec un programme riche en sports, créations, sorties... ■

P.-F. C.

**Pratique.** Renseignements et inscriptions, sur place, à la maison de l'enfant (03.86.47.86.12 et e-mail : maison-de-lenfant@wanadoo.fr).

## Place aux activités artistiques au centre de loisirs

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas au centre de loisirs de la vallée du Serein, à Pontigny.

Après les activités scientifiques (fabrication et concours de planeurs, d'avions en papier plié, construction et éruption d'un volcan ou création de bulles géantes), les activités artistiques ont pris le relais pour cette deuxième semaine de vacances.

Une nouvelle organisation s'est instaurée. « Depuis début janvier, en dehors des activités communes, les enfants sont répartis en deux groupes, petits et grands », explique le directeur, Roger Tonnerre.

### Petits et grands répartis en deux groupes ont leurs salles

« Chaque groupe a son secteur et ses salles d'activité indépendantes. En effet, l'installation de la crèche dans ses propres



**ARTISTES.** Peinture à la paille pour les petits dans leur nouvelle salle d'activité.

locaux a permis de libérer deux salles avec les toilettes attenantes. Cet ensemble est exclusivement occupé par les petits. »

Lundi après-midi, alors que les plus jeunes s'adonnaient à la peinture à la paille ou jouaient dans leurs nouvelles salles, les grands réalisaient des cœurs parfumés aux huiles essentielles, après avoir créé des porte-bagues en plâtre et des bagues en perles, dans leurs salles habituelles.

Ateliers créatifs, jeux, lectures, repas pris en

commun ponctuent les journées des quelque 25 enfants qui, en moyenne, fréquentent le centre quotidiennement.

Jeudi, ils seront sans doute plus nombreux pour participer à la traditionnelle sortie cinéma à Auxerre et vendredi sera festif : l'après-midi du dernier jour des vacances sera dédié au carnaval. Les parents sont invités. Au programme, déguisements, maquillages, gâteaux, musique, goûter. La vraie fête ! ■

P.-F. C.

## Une journée avec les Petits Princes



**DÉTENTE.** Un moment de détente en commun pour tous les enfants, après l'activité en ateliers et avant le retour à Auxerre.

Pour la première fois cette année, les enfants du centre de loisirs de la vallée du Serein ont accueilli, avec beaucoup de plaisir du centre médico-éducatif d'Auxerre les Petits princes.

Moment de partage, d'ouverture aux autres, de socialisation, de sensibili-

sation à la différence, cette rencontre est devenue un rendez-vous très attendu par les pensionnaires, mais également par les responsables des deux structures. Elle a parfois lieu à Auxerre.

Mercredi matin, la rencontre se déroulait à Pontigny, où six Petits princes,

âgés de 9 à 12 ans, accompagnés par leurs éducatrices, ont été chaleureusement accueillis à la maison de l'enfant.

### **Pâte à sel et aquarelles**

Durant cette journée de solidarité, chacun a participé à des ateliers de tra-

vail manuel basés sur les thèmes de la pâte à sel colorée et des aquarelles, après une prise de contact et le repas pris en commun. Ce moment, enrichissant pour tous, devrait normalement avoir des prolongements au cours des mois à venir. ■

**P.-F. C.**

# Carnaval au centre de loisirs en février

Le centre de loisirs de la vallée du Serein ouvrira ses portes du lundi 21 février au vendredi 4 mars.

Il accueillera les enfants de 3 à 14 ans autour d'activités variées adaptées aux âges de chacun. Elles auront pour thème « les expériences scientifiques et les volcans » pour les plus grands, tandis que les petits réaliseront des objets de la vie quotidienne dans des ateliers de création manuelle.

## Les Petits princes en visite le 23 février

Événement du séjour, l'accueil au centre de jeunes enfants de l'IME des Petits princes, à Auxerre, est toujours un grand moment de bonheur. La rencontre est prévue mercredi 23 février autour du repas et d'activités communes.

Côté sortie en car, le jeudi 3 mars a été retenu. À ce jour, le programme n'est pas encore fixé mais Youmbao et le cinéma sont évoqués. Enfin, carnaval sera également célébré avec la création de déguisements, et de



**CARNAVAL.** Carnaval clôturera en fête ces petites vacances d'hiver. PHOTO D'ARCHIVES

maquillages, la réalisation de crêpes, gaufres, de cocktail. Pour clore de séjour, vendredi 4 mars, un après-midi festif sera ouvert aux parents.

### De nouveaux tarifs

Depuis le mois de janvier, la communauté de communes de la vallée du Serein (CCSV) a mis en place une nouvelle tarification : la participation demandée par enfant et par jour tient désormais

compte du quotient familial des parents. Des aides sous forme de bons vacances sont possibles, selon le cas, auprès de la CAF, de la MSA ou de comités d'entreprises.

Afin de faciliter l'accueil et l'organisation des activités, il est préférable de procéder aux inscriptions le plus rapidement possible. ■

P.-F. C.

### PLUS D'INFOS

Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 18 h 30. L'accueil se fait à la journée. Un transport collectif est mis à disposition des enfants du canton à partir de chaque commune. Renseignements et inscriptions : à la maison de l'enfant à Pontigny, au 03.86.47.86.12 et par e-mail : maison-de-lenfant@wanadoo.fr ; à la CCVS au 03.86.47.52.07.

## Des activités au choix au centre de loisirs



**CRÊPES-PARTY.** Les enfants se sont appliqués à la préparation des crêpes pour la fête de fin de séjour.

Les Noëls se suivent mais ne se ressemblent pas au Centre de loisirs de la vallée du Serein.

### La cuisine largement plebiscitée

En 2009, faute d'inscriptions en nombre suffisant,

il n'avait pas pu fonctionner. Les vacances de Noël 2010 ont, par contre, été très actives avec une quinzaine d'enfants présents en moyenne, chaque jour.

Ces deux dernières semaines, les jeunes ont pleinement profité des activités multiples qui leur étaient proposées sur le thème de Noël.

Si leur choix s'est souvent porté sur les ateliers

créatifs et les décorations des salles et du sapin, les enfants ont aussi pu s'adonner à des jeux individuels ou collectifs et s'initier à la cuisine.

### Crêpes party pour conclure le séjour

Dans ce domaine, c'est la pâtisserie qui a remporté les suffrages avec la confection de mini-cakes, de crumbles, de fingers ou de crêpes. Qui a dit que la

gourmandise était un vilain défaut?

C'était d'ailleurs une crêpe-party qui était au programme du goûter de fête, jeudi, agrémenté d'un karaoké et de quelques pas de danses. ■

P.-F. C.

# Ecole de musique et de danse

## La genèse d'une chorégraphie expliquée au public



**DIALOGUE.** Entre les loups et les Chaperons rouges, le dialogue, présenté par les élèves de CP, ne semble pas bien passer.

Un public de parents, amis a eu droit, mardi soir, à la maison de l'enfant, à une démonstration de danse contemporaine et à une explication du travail de cette chorégraphie.

Dans le cadre des échanges entre l'école de musique et de danse de la vallée du Serein et les écoles du secteur, un projet commun portant, sur la danse contemporaine, a été élaboré. Il concernait les classes de grande section, CP et CE1 du regroupement pédagogique Ligny-Vareannes-Méré, sur le thème du *Petit Chaperon rouge*.

Pascale Havez, professeur de danse contemporaine et Jean De Wever, di-

recteur, ont expliqué au public, toute la genèse de ce projet ambitieux, du visionnage d'un film mettant en scène des danseurs professionnels de toutes cultures et de techniques différentes jusqu'à la mise au point finale.

Le choix de la musique, le travail en ateliers des élèves de chaque classe, l'élaboration des chorégraphies à partir des propositions des enfants ont été présentés. « Nous souhaitons que cette création soit mise en valeur par une prestation sur scène, devant un vrai public. » Des applaudissements chaleureux ont salué les prestations des enfants et ce travail chorégraphique. ■

P.-F. C.

## Des rythmes mandingues au Pré neuf

Demain à 18 heures, la Halle du Pré neuf résonnera aux sons des rythmes mandingues. Un spectacle public ouvert à tous sera offert par une trentaine de danseurs et une vingtaine de percussionnistes.

Ils se sont réunis durant toute la semaine, à la maison de l'enfant, pour un stage estival devenu l'un des rendez-vous incontournables des amoureux de musiques d'Afrique de l'ouest.

### Déjà la 11<sup>e</sup> édition

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, Hugues Lebrun, diplômé d'État de musique

traditionnelle, et Patricia Loubière Sylla, professeur de danse africaine, animent les différents ateliers : danse, percussions, balafon et détente musculaire.

Objectif : faire connaître au plus grand nombre les musiques et danses traditionnelles d'Afrique de l'ouest.

Vendredi, danseurs et musiciens offriront au public le fruit de cette semaine de travail, sur les rythmes envoûtants des dum dum, djembé, sangban et autres balafons. Entrée libre. ■

P.-F. C.



**RYTHMES.** Percussionnistes et danseurs emportés dans un tourbillon endiablé.

## Le public sous le charme de la danse

Samedi soir, les élèves de l'école de musique et de danse de la vallée du Serein ont fait leur show devant un public dans lequel on comptait beaucoup de parents et d'amis.

En ouverture du spectacle, les enfants de l'éveil musical et ceux de l'éveil musique et danse ont montré leur aptitude à écouter et danser en musique.

Les danseuses classiques et contemporaines ont pris la relève. Les spectateurs ont pu admirer les pas de danse classique et les chorégraphies contem-



**CLASSIQUE.** La grâce de la danse classique, toujours très prisée du public.

poraines très inspirées. Deux danseuses, Mélanie et Élise, ayant obtenu leur certificat de fin de 2<sup>e</sup> cycle ont dansé sur une musique de Villa-Lobos, accompagnées au piano par Albert.

De belles ovations ont salué les jeunes artistes et leurs professeurs, Olivier Sola, Nick N'Guyen et Pascale Hvez. Quelques élèves de la maison de la danse d'Auxerre, de la classe de Nick N'Guyen, sont venues danser en solo et trio et ont reçu de chaleureux applaudissements du public. ■

P.-F. C.

## Les jeunes pianistes en audition

Mercredi soir, une vingtaine de jeunes pianistes de l'école de musique et de danse de la vallée du Serein donnait une audition à la maison de l'enfant. « C'est un apprentissage, expliquait le professeur Jean De Wever. Tout n'est pas toujours parfait, mais l'important, c'est d'essayer de produire de la musicalité. » Dans ce domaine, les jeunes musiciens, dont certains se produisaient pour la première fois, ont pleinement mérité les applaudissements du public. ■

P.-F. C.



**PREMIÈRE.** Pour Charlotte, c'était la première prestation en public. Elle a été réussie.

# Caveau bondé pour le concert de guitare

Lundi soir, le caveau municipal de Villy affichait complet. Dans le cadre des animations proposées, dans chacun des villages de la communauté de communes, par l'école de musique et de danse de la vallée du Serein, l'audition publique de fin d'année scolaire offerte par l'ensemble des élèves de la classe de guitare classique a attiré beaucoup de monde. Le maire Jean-Marie Fromonot avait fait le déplacement.



**SUMMER TANGO.** Une pièce interprétée par l'ensemble, constitué de Maxime, Carla, Estelle, Émilie et leur professeur, Florence Benoit-Sodoyer.

## Interprétations en groupe et en solo

« L'acoustique de ce lieu est parfaitement adaptée aux sonorités de la guitare. Mais au vu du succès, il faudra prévoir de repous-

ser les murs », a souligné le directeur Jean De Wever, avec une pointe d'humour, en accueillant parents, enfants et amis.

### Accompagnés par leur professeur

Au cours de cette soirée très appréciée, les élèves,

en solo pour les uns, en ensembles pour d'autres, ont montré les progrès réalisés depuis le début de l'année, dans des styles très différents et parfois avec des compositions personnelles. Les moins expérimentés étaient accompagnés par leur pro-

fesseur, Florence Benoit-Sodoyer. Le public séduit n'a pas ménagé ses applaudissements.

Ce soir, à 19 heures, ce sont les élèves de la classe piano qui seront sur la scène de la Maison de l'enfant, à Pontigny. ■

P.-F. C.

# Les écoliers sous le charme de La Fenice

Jeudi après-midi, à la maison de l'enfant de Pontigny, quatre musiciens de l'ensemble La Fenice se sont produits.

Jean Tubéry (cornets et flûtes à becs), Philippe Grisvard (clavecin), Adam Woolf (trombone à coulisse) et Gulrim Choy (violoncelle) ont offert un concert traditionnel à une centaine d'élèves des classes de niveau CE1 à CM2 de Ligny, Maligny, Pontigny et Varennes.

Les écoliers, leurs enseignants et les parents accompagnateurs ont pu découvrir chacun des instruments présentés sur scène, en connaître un peu plus l'histoire et la fa-



**VIRTUOSITÉ.** Les musiciens virtuoses de La Fenice ont offert un concert très apprécié par le jeune public, jeudi.

çon d'en jouer.

Le répertoire de ce concert intitulé *Fiori musicali*

proposait une croisière musicale du baroque à la Renaissance dans l'Italie

du XVII<sup>e</sup> siècle, avec des pièces de Frescobaldi, Riccio, Scarlatti, Monteverdi.

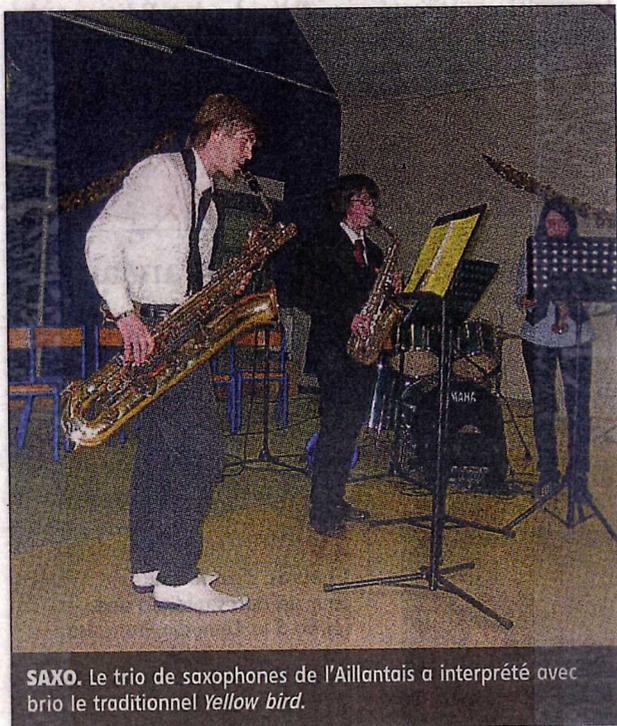
Dans l'ensemble, le jeune public particulièrement intéressé a apprécié ce concert d'une grande richesse, charmé par des musiques méconnues, bien éloignées de son répertoire habituel, étonné aussi par la découverte d'instruments curieux.

Pour preuve, le silence respectueux qui a accompagné chacune des prestations et les applaudissements chaleureux qui ont salué les instrumentistes.

En soirée, le concert a été proposé aux adultes dans la même salle. ■

P.-F. C.

## Une salle comble et un public sous le charme des jeunes musiciens



**SAXO.** Le trio de saxophones de l'Aillantais a interprété avec brio le traditionnel *Yellow bird*.

Samedi soir, à la maison de l'enfant de Pontigny, le concert « A nous la scène » a fait salle comble. Le public, composé en grande partie par des parents et amis des musiciens, a apprécié et chaleureusement salué les prestations des élèves. Les écoles de musique de la vallée du Serein, du Briennais, du Florentinois, du Migennois, de l'Aillantais et de Monéteau participaient.

### Une évaluation de fin de premier cycle

Dans le cadre des évaluations de fin de premier cycle, le défi pour les jeunes élèves était de montrer toute leur capacité à se produire en ensembles. Pour les professeurs, il était de juger le niveau des instrumentistes, tester leur

technique individuelle et leur facilité d'intégration au sein d'un groupe.

Certains ensembles étaient constitués d'instruments identiques ou de la même famille.

Il en était ainsi du trio de cuivres du Migennois, du trio de saxophones de l'Aillantais, de l'ensemble de cordes du Florentinois ou de l'ensemble de guitares de la vallée du Serein. D'autres présentaient des instruments différents et complémentaires comme le trio piano, flûte, violoncelle de l'Aillantais, le duo piano-trompette florentinois et briennais. Dans l'ensemble, les musiciens ont su dominer leur trac pour offrir un florilège de belles harmonies qui a enchanté l'auditoire. ■

P.-F. C.

## Petite affluence à la maison de l'enfant



**SOUFFLE.** Pas facile de souffler dans la flûte traversière, un instrument que l'on découvre pour la première fois.

Mercredi, toute la journée, la crèche des Petits sereins, le centre de loisirs et l'école de musique et de danse de la vallée du Serein ont ouvert au public, à la maison de l'enfant.

Dès 9 heures, un programme d'animations était proposé aux enfants et parents. L'objectif était de renseigner et de permettre de découvrir les activités quotidiennes, tout le long de l'année, dans cet établissement qui dépend de la communauté de communes de la vallée du Serein.

Mercredi soir, la première constatation qui s'imposait, c'est que la manifestation n'avait pas connu une grande affluence, notamment côté crèche. En revanche, les contacts pris durant la journée se sont souvent soldés par de nouvelles inscriptions, en danse, en

musique ou au centre de loisirs.

### Permanences d'inscriptions aujourd'hui et demain

Une opération positive dans l'ensemble et qui n'est pas terminée. En effet, une permanence pour les inscriptions et les réinscriptions à l'école de musique et de danse se tiendra aujourd'hui, de 17 à 19 heures et demain, samedi 2 juillet, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, à la maison de l'enfant. ■

P.-F. C.

**Pratique.** Renseignements sur place ou au 03.86.47.86.12 et 03.86.47.52.09. E-mail : ccvsmali-gny@wanadoo.fr

# Les auditions ont attiré du monde

Jeudi soir, dans une salle décorée aux couleurs de Noël et copieusement garnie, les jeunes musiciens de l'école de musique et de danse de la Vallée du Serein ont, une nouvelle fois, fait vibrer le public constitué en grande partie de parents, familles et amis, sans doute aussi stressés que les interprètes.

La neige qui tombait en quantité durant la soirée a sans doute été la cause de certaines absences ou de

modifications du programme et c'est bien dommage.

En tout cas, les élèves, des débutants aux plus expérimentés, ont bien assuré. Pour ces premières auditions de l'année, individuellement, en duos, trios, quatuors et autres, ils ont offert un concert de belle qualité qui a reçu les applaudissements chaleureux des spectateurs. ■

P.-F. C.



**DUO.** Alexis à la guitare classique : une belle position et déjà quelques arpèges.

## Découvrir la musique et la danse en s'amusant



**ATTENTIFS.** Les musiciens ont captivé les enfants de l'école maternelle de Ligny.

Mercredi matin, les 70 petits élèves des trois classes de l'école maternelle de Ligny ont découvert musique et danse, à la maison de l'enfant de Pontigny. Dans trois ateliers ludiques, les enfants ont été sensibilisés aux sons, à la musique, aux instruments, au rythme, au déplacement et à la danse, tout en s'amusant.

Une première activité, animée par quatre musi-

ciens, concernait la présentation des instruments (piano, flûte traversière, guitare basse et batterie) et leur écoute. L'occasion pour les enfants de fredonner quelques comptines, accompagnés de cet ensemble de musiciens.

### Des jeux sur les sons et l'équilibre

Un deuxième atelier d'éveil à la musique animé par Olivier, était consacré à un jeu très amusant de

coordination du son et du geste.

Enfin, dans la salle de danse, déplacements divers et équilibres étaient au programme de l'atelier animé par Nick, pour une agréable sensibilisation à la danse.

Pour clore la matinée, enfants, enseignants et accompagnateurs ont pu visionner quelques images du spectacle de danse de samedi dernier. ■

P.-F. C.

# Judo

## L'esprit du judo a soufflé au gymnase

Durant tout le week-end, le judo était à l'honneur dans le gymnase de Ligny où, événement exceptionnel oblige, les tatamis avaient été installés.

Les organisateurs attendaient beaucoup de monde : ils n'ont pas été déçus. Le judo club de Ligny, hôte de ces deux journées, avait bien fait les choses. Sa manifestation était parrainée par le prestigieux maître Shozo Awazu, japonais d'origine, véritable légende vivante du judo français.

L'objectif premier de cette invitation était officiel. Il s'agissait d'abord



**ENTRAÎNEMENT.** Samedi, maître Awazu a dirigé et participé à l'entraînement des jeunes.



**SYMBOLIQUE.** La poignée de main de Maître Awazu à Philippe Thomas.

d'inaugurer le nouveau dojo intercommunal réalisé par la communauté de communes de la vallée du Serein.

### Un sixième dan

À ce titre et pour saluer l'action de la collectivité au service du judo, son président s'est vu remettre la médaille de prestige de la Fédération française de judo, des mains de Dominique Valaska, secrétaire général de la ligue de Bourgogne.

Il s'agissait également

d'honorer le grade de 6<sup>e</sup> dan, brillamment obtenu par Philippe Thomas, professeur de judo au club de Ligny et conseiller technique fédéral.

Instant très symbolique : Maître Awazu, en personne a remis la ceinture au nouveau gradé, en présence de M. Paulet, son premier professeur, qui fut chargé, en son temps, de lui apprendre respect et discipline.

L'après-midi était sportif et amical. Avec beaucoup d'humilité et de gentilles-

se, du haut de ses 88 ans (il les a eus dimanche), Maître Awazu a dirigé et participé à l'entraînement des quelque 130 jeunes élèves, des poussins aux minimes, puis à celui de la cinquantaine de judokas, des catégories cadets à seniors.

Dans le même gymnase, le dimanche matin était consacré à un critérium de l'Yonne individuel cadets qualificatif aux phases nationales et l'après-midi, à un tournoi du judo club de Ligny. ■

P.-F. C.

# De nouvelles ceintures pour les judokas



**CEINTURES.** Les jeunes judokas de Ligny, avec leur professeur, Philippe Thomas (à gauche) ont changé de couleur de ceinture, mardi.

Mardi soir, c'était la fête au dojo où plus de 70 enfants de l'école de judo de Ligny-le-Châtel et de son tapis de proximité de Montigny-la-Resle ont participé à la cérémonie de passage de grades devant une centaine de parents.

Après un entraînement

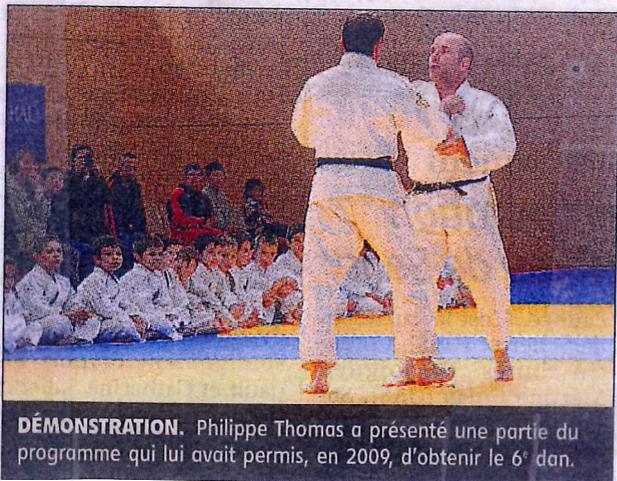
et quelques combats, les jeunes judokas ont reçu leur nouvelle ceinture des mains de leur professeur, Philippe Thomas. Pour certains c'était la première (blanche avec liseré jaune), pour quelques-uns, la marron, dernière couleur avant la noire, qui nécessite un examen fédéral.

« C'est le résultat d'un travail collectif de toute une saison sportive et pour certains, d'une participation aux stages et compétitions départementales », a précisé le professeur. « J'espère retrouver tout le monde en septembre, afin de mener à bien l'objectif fixé, l'ob-

tenion de la ceinture noire [...] Le judo véhicule des valeurs qui font défaut actuellement dans la vie citoyenne d'un certain nombre d'entre nous », a-t-il conclu. La rentrée devrait s'effectuer la semaine de la rentrée scolaire ou la suivante. ■

P.-F. C

## JUDO/LIGNY ■ Devant élèves et pairs Le CTD Philippe Thomas honoré pour son 6<sup>e</sup> dan



**DÉMONSTRATION.** Philippe Thomas a présenté une partie du programme qui lui avait permis, en 2009, d'obtenir le 6<sup>e</sup> dan.

Ligny-le-Châtel a consacré son week-end au judo et au club local, avec deux jours de manifestations sportives et conviviales.

Samedi, lors de l'inauguration du dojo, le gymnase avait fait le plein pour accueillir Maître Shozo Awazu (voir notre interview du lundi) et honorer Philippe Thomas, cadre technique départemental, qui recevait son 6<sup>e</sup> dan deux ans

après avoir brillamment obtenu son grade (cinq mentions « excellent »).

L'après-midi fut consacré à un stage départemental, à la veille du Critérium de l'Yonne cadets et d'une rencontre amicale inter-clubs. ■

**Solidarité.** Une quête en faveur des sinistrés japonais et de la Fondation de Tenri a permis de récolter 1.000 €.



*Le Comité des Fêtes de Maligny  
organise une sortie en bus  
au marché de Noël de Colmar  
le samedi 10 décembre 2011*

*Tarifs :*

- *35€ pour les adultes*
- *15€ pour les enfants de moins de 12 ans*

*Attention, les places sont limitées.*

*Le petit déjeuner sera offert par le Comité, les repas du midi et du soir seront à votre charge.*

*Le départ se fera très tôt le matin du samedi et le retour dans la nuit du samedi au dimanche.*

*Renseignements auprès de Valérie Corberon au 03.86.42.82.23*

